Rapport d'activité 2017

Adalea

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

Accueil Écoute & Veille sociale - Logement Hébergement
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

retrouvez-nous sur
www.adalea.fr
et sur

Sommaire

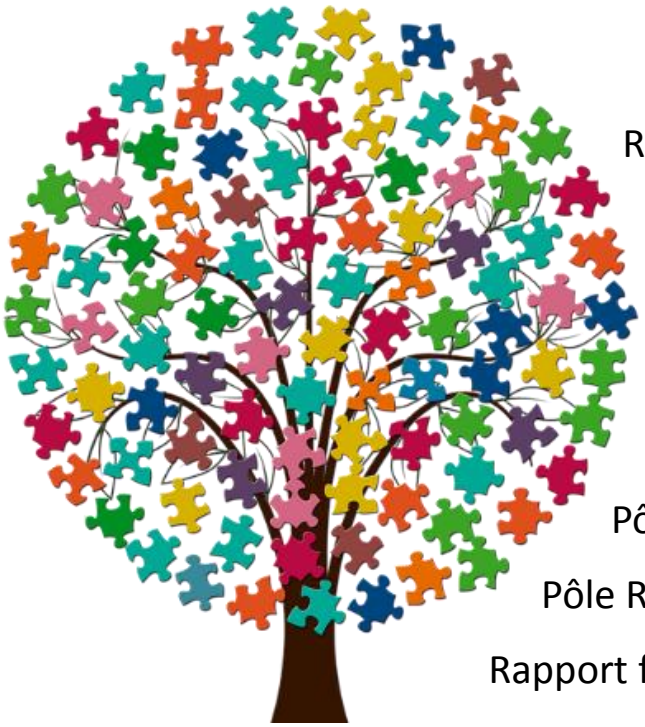

Rapport moral 4

L'année 2017 en chiffres 5

Pôle Accueil Écoute et Veille Sociale ... 6

Pôle Logement Hébergement 14

Pôle Emploi Formation 29

Pôle Ateliers d'Insertion 39

Pôle Ressources 43

Rapport financier 50

Annexes 59

Rapport moral

2017 aura été une nouvelle année d'actions et d'engagements pour ADALEA.

« *L'engagement de l'Association ADALEA repose sur des valeurs fortes que sont la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la solidarité et la confiance en la personne et qui sont affirmées et déclinées dans notre projet associatif.* »

Ce rappel à nos valeurs, au quotidien, nous permet ne pas perdre le fil des orientations que nous avons prises pour accompagner mais aussi pour faire participer les très nombreuses personnes accueillies sur les différents pôles de l'association.

Nos actions, nos projets s'inscrivent dans cette dynamique et chacune, chacun, salarié.e, bénévole d'action, membre du conseil d'administration, participent à les créer et à les réaliser aux côtés et avec de nombreux partenaires.

Dans ces engagements et ces actions, nous pouvons retenir en 2017 la finalisation des travaux qui avaient débuté en 2016 sur notre site de la Corderie à Saint-Brieuc. Engagement inscrit et tenu par rapport au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens que nous avions signé avec les services de l'État sur la période 2011-2015. Avec ces locaux réhabilités, nous disposons d'une réponse plus adaptée à l'accueil des publics, notamment ceux accueillis sur les espaces de la boutique solidarité. Les activités du pôle ressources de l'association ont également trouvé leur place en toute fin d'année sur ce site.

Autre engagement, autre action, avec la mise en place de notre stratégie de recherche de fonds privés et le recrutement d'un responsable mécénat. Cette stratégie de recherche de fonds privés n'a pas vocation à se substituer aux fonds publics mais à permettre le développement ou le renforcement d'actions qui ne seraient pas financées par des fonds publics.

« *Il s'agit d'une démarche volontariste d'ADALEA visant à l'émergence de nouvelles actions et à donner à l'association une capacité d'agir par ses propres moyens.* »

Bien d'autres activités ont vu le jour ou bien se sont développées en 2017 sur les différents pôles. Le cap fixé dans le cadre du projet associatif 2014-2019 est tenu, les valeurs que nous portons guident notre ambition d'une société plus inclusive.

Pierre GRELLARD, Président ■

2017 EN CHIFFRES

7 740
Personnes accompagnées en 2017 par l'association

+20%
Pers. accompagnées en 5 ans

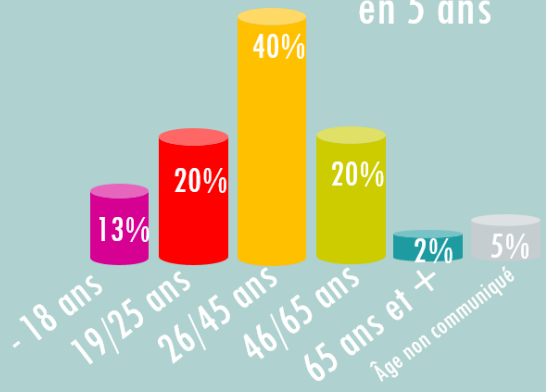

48% Pers. seules | 56% hommes | 29% Sans ressources

108 salarié.e.s (au 31/12/2017)
- 76 Permanent.e.s
- 17 en Durée déterminée
- 15 en insertion

5 Volontaires sur 3 missions de Service civique (sur l'année 2017)

25 stagiaires (sur l'année 2017)

38 ans d'activité

29 Bénévoles
- 11 administrateurs
- 18 bénévoles d'action

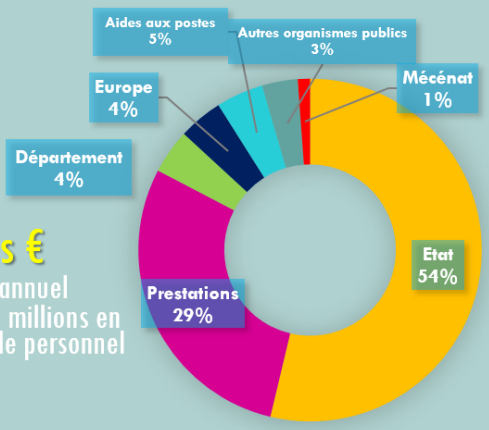

6 millions € de budget annuel dont 3,4 millions en dépenses de personnel

Répartition des publics par pôle d'activité

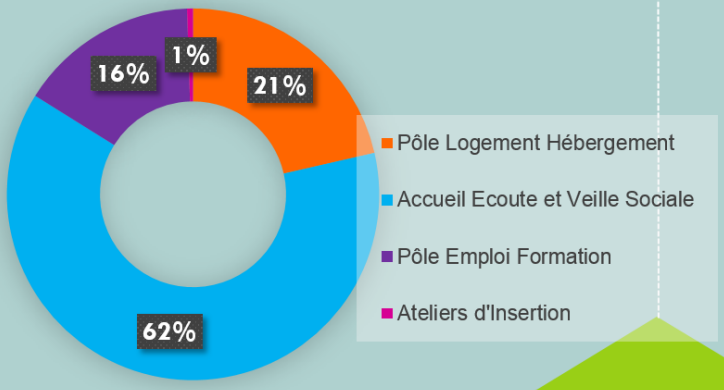

Association intervenant sur le champ de la lutte contre les exclusions, ADALEA développe des services visant à retisser les liens cassés, citoyens, professionnels, électifs ou familiaux auprès des personnes accueillies pour qu'elles retrouvent leur pleine place dans la société. Acteur majeur de la solidarité sur le territoire, ADALEA est présente depuis 1979 en Côtes- d'Armor et intervient également sur le Morbihan.

Adalea

L'activité 2017 en synthèse

Pôle Accueil Écoute et Veille Sociale

Le Pôle AEVS c'est
19 salarié.e.s (14,94 ETP) et **1** service civique

S'adressant principalement aux personnes sans abri, mal logées et femmes victimes de violences intrafamiliales, le pôle **Accueil Écoute et Veille Sociale (AEVS)** d'ADALEA intervient auprès de ces publics à travers :

- La gestion du **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation** du département des Côtes d'Armor (SIAO 22).
- Le dispositif Accueil Écoute femmes, destiné aux femmes **victimes de violences conjugales et familiales** qui propose **:**
  - Un service d'écoute téléphonique en qualité de Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences conjugales,
  - Un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de parole (accueil sur Saint-Brieuc/permanences délocalisées),
  - Une prise en compte des enfants qui vivent dans un climat de violence,
  - Des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels,
  - Pour contacter Accueil Écoute Femmes : 02.96.68.42.42.

Plusieurs actions et services destinés aux **publics en grande précarité :**

Le **ROND POINT**, dispositif sur le champ de l'urgence sociale qui comporte trois dimensions :

- L'Accueil Physique,
- L'Accueil Téléphonique au **115**,
- L'action Sociale.

Les **POINTS SANTÉ** animés par des infirmières et des psychologues, proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une **PHARMACIE HUMANITAIRE** en partenariat avec une pharmacienne bénévole.

Le service propose également une action d'**ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA** qui propose un accueil et un accompagnement des allocataires du RSA marginalisés, pour une resocialisation et une autonomie financière.

LE ROND-POINT : LA BOUTIQUE SOLIDARITÉ

La Boutique Solidarité, qu'est-ce que c'est ?

L'accueil de jour accueille, écoute, évalue, oriente et apporte des réponses diversifiées, immédiates ou différées à toute personne en difficultés sociales et qui en fait la demande.
Le but est d'aider la personne accueillie à **retisser des liens sociaux** à travers sa participation à la vie du lieu d'accueil et l'encourager dans une démarche participative.

Du changement

L'année 2017 a notamment été consacrée à la **réhabilitation** de la Boutique Solidarité. L'accueil de jour s'est installé des locaux flambants neufs et adaptés à l'activité (tant au regard du nombre de personnes accueillies qu'aux différents services proposés : sanitaires, buanderie, domiciliation, consignes…

Septembre 2017 : ouverture de l'Accueil de jour **Escale Familles** en lien avec le Secours Catholique et le Diocèse.

Participation d'ADALEA :

- Permanences d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue.
- Supervision mensuelle des bénévoles du Secours Catholique.
- Participation au Conseil d'Orientation d'Escale Familles.

En quelques chiffres c'est :

- **785** personnes reçues (stabilité par rapport aux années précédentes).
- **27%** de femmes accueillies contre 23% il y a 5 ans.
- **57%** du public accueilli a moins de 40 ans.
- Près de **50%** de personnes sans ressources.
- Près de **35%** des personnes arrivent de l'étranger, notamment de l'Afrique, de la Roumanie, de l'Albanie, de la Géorgie… mais aussi de l'Union Européenne.

Perspectives 2018

- Maintenir et poursuivre nos propositions d'**activités culturelles** et de loisirs en ayant une veille permanente sur les évènements organisés à l'extérieur,
- Poursuivre l'organisation des **temps d'échanges** avec les personnes accueillies,
- Préparer avec les personnes accueillies l'inauguration des locaux,
- Organiser une réflexion sur la gestion des espaces de la Boutique Solidarité, des comportements violents et agressifs,
- Relancer et participer à la dynamique départementale des accueils de jour (espace échanges de pratiques),
- Investir la **réflexion associative** sur le travail pair.

LE ROND-POINT : ACTION SOCIALE SUR L'ESPACE PUBLIC (ASEP)

l'ASEP, c'est quoi ?

Il s'agit d'apporter une **réponse de proximité** auprès des populations en situation ou en risque d'exclusion sur la rue. L'ASEP met en œuvre une réponse concrète sur le centre de Saint-Brieuc et sa périphérie dans une démarche de l'**aller vers**. En complémentarité du 115, l'action crée ou maintient un **lien social et sanitaire** auprès des populations les plus fragilisées.

En action

L'ASEP a été sollicitée par la responsable des bibliothèques car les professionnel.le.s ont rencontré des difficultés face à des personnes en grande précarité.

Une intervention a ainsi pu être organisée auprès des équipes afin de présenter l'action et de **sensibiliser** à la particularité des personnes en situation de précarité. Les retours ont été très positifs. Désormais, l'ASEP se rend de temps en temps au sein de la bibliothèque André Malraux pour échanger sur des situations. La bibliothèque a également les coordonnées de l'ASEP pour demander des conseils si besoin. Il serait intéressant, chaque année, de poursuivre ce type d'action avec des partenaires différents.

Le public en errance peut générer des peurs. Il suffit, souvent, de quelques échanges avec la population pour **faire tomber ces craintes** et parfois aussi quelques préjugés.

Perspectives 2018

- Développer le rôle de **médiation** de l'ASEP,
- Renforcement et actualisation des **partenariats**.

En quelques chiffres c'est :

- **264** personnes différentes rencontrées (stabilité par rapport aux années précédentes).
- **78%** sont des personnes seules et **11%** sont des couples.
- ¾ des personnes rencontrées sont des hommes.
- Une **augmentation** significative de la part des personnes seules ou en couple en présence d'enfant(s) dans la rue (10% en 2017 contre 5% l'an dernier).
- **63** personnes rencontrées (29%) ont un logement.
- **21** personnes ont pu accéder à un hébergement grâce à l'intervention de l'ASEP.

LE POINT SANTÉ

Le Point Santé : pour qui ?

Le Point Santé s'adresse aux personnes en **situation de précarité**, localisées sur les bassins de vie de Saint-Brieuc, Loudéac et Pontivy. Ces personnes sont en situation d'exclusion, d'insertion ou de réinsertion avec des conditions de vie précaires, des problèmes de santé, des soins peu, voire jamais entrepris, des conduites addictives, suicidaires.

Des professionnels interviennent directement auprès du public, **infirmières et psychologues**.

Des bénévoles interviennent également : des **médecins** et une **pharmacienne** permettent de développer l'offre de services (consultation médicale, prescription, accès aux médicaments…).

En action

Un **partenariat** a été signé avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Côtes d'Armor. Un **accueil sur rendez-vous** a été mis en place à la CPAM des Côtes d'Armor pour les personnes en situation de précarité.

La CPAM fait preuve d'une très grande **réactivité** dans l'instruction des dossiers d'ouverture de droits des personnes orientées par les Points Santé d'ADALEA en leur réservant des créneaux horaires spécifiques dans un laps de temps très court.

Une **Ligne Urgence Précarité** a été ouverte pour le signalement des personnes en situation de soins imminents sans droits ouverts. Cette ligne est effective dans tout le département et est réservée aux professionnel.le.s de santé.

Enfin, le **soutien financier** de la CPAM 22 a favorisé l'acquisition de tickets de bus, permettant l'orientation des personnes sans ressources vers les structures et/ou professionnel.le.s de soins et ainsi d'honorer plus facilement les rendez-vous médicaux.

En quelques chiffres c'est :

- **678** personnes accueillies (480 en 2016) dont **545** à Saint-Brieuc (415 en 2016) et **133** sur le Centre Bretagne (65 en 2016).
- **87%** des personnes reçues sont venues pour la première fois cette année (76% en 2016).
- **1750** entretiens/consultations (1572 en 2016).
- **267** personnes bénéficiaires de la pharmacie humanitaire de Saint-Brieuc avec **374** délivrances.
- **35%** des personnes reçues n'avaient pas de couverture sociale ; 198 ouvertures de droits ont été engagées.

Perspectives 2018

- Transférer le Point Santé Centre Bretagne vers les nouveaux locaux (plus grands et plus adaptés),
- Rechercher un **médecin bénévole** pour le Point Santé Centre Bretagne,
- Aller vers les personnes en zone **rurale** sur le Centre Bretagne,
- Réfléchir à la création et à l'animation d'un **groupe de paroles** pour les femmes victimes de violences sexuelles sur Saint-Brieuc,
- Élaborer un livret d'accueil,
- Travailler les collaborations avec les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) de Loudéac-Pontivy en lien avec l'AMISEP.

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ RSA

Présentation

ADALEA est conventionnée par le Conseil Départemental pour assurer l'accompagnement administratif et social du public allocataire du Revenu de Solidarité Active (RSA) **marginalisé**. Il s'agit d'un public qui cumule les difficultés : logement, emploi, mode de vie atypique, santé, poly-consommations…
L'objectif est d'engager un processus de **reconstruction**, de **resocialisation**, de **réinsertion**…

En quelques chiffres c'est :

- **42** personnes accompagnées (35 en 2016).
- **76%** sont des hommes seuls.
- **43%** vivent à la rue ou en abri de nuit.
- Aucune des personnes qui nous sont orientées ne travaille.
- Seules **5** personnes ont le permis de conduire (12%).

L'hébergement chez les tiers

29% des personnes accompagnées par le service sont hébergées chez des tiers. Ce type d'hébergement fait partie des habitats **précaires**. Ces derniers existent sous diverses formes : camions / squats / colocation subie…

L'hébergement chez les tiers est vécu et verbalisé de manière différente d'une personne à l'autre.
Pour certains, ils vont rester une longue période chez la même personne avec toutes les difficultés inhérentes : intimité mise à mal, demandes de « services » en contrepartie du toit…. Ce type de lien se termine souvent par une **rupture de l'hébergement** qui se fait dans de mauvaises conditions : difficultés à récupérer ses affaires, violences (physiques et/ou verbales) …
D'autres personnes vont plutôt opter pour changer le plus possible d'hébergements. Moins la « colocation » dure dans le temps et moindre sont les risques pour l'hébergé et l'hébergeant.
Par ailleurs, ce type d'habitat peut amener des complications dans l'accomplissement des **démarches administratives**. La personne hébergée qui souhaite établir une domiciliation auprès d'un Centre Communal d'Action sociale (CCAS) va devoir fournir une attestation d'hébergement, or l'hébergeant refuse très souvent de la faire de crainte des conséquences.

Perspectives 2018

- Retravailler le fonctionnement de l'action en lien avec le Conseil Départemental,
- Favoriser les **liens** avec la référente du Conseil Départemental pour les orientations et le suivi des allocataires.

ACCUEIL ÉCOUTE FEMMES

Présentation

L'action peut se résumer en quatre mots : accueil, écoute, information, et orientation pour les femmes confrontées à des **violences intrafamiliales**.

Quatre grands modes d'intervention sont utilisés : les entretiens individuels, le groupe de paroles, la sensibilisation et la formation, la prévention (animation du jeu *Équité Toi ?*), et *Histoire de dire* pour les **enfants** victimes/témoins de violences intrafamiliales.

L'Association est missionnée par la Direction Régionale du Droit des Femmes et à l'Egalite depuis 1997 comme « Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences » et depuis 2012, comme « Accueil de jour ».

En action

Dans la suite du travail partenarial initié en 2015 avec les médecins et de la mise en place du médecin référent **violences conjugales** au sein des Urgences, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les professionnel.le.s du Centre Hospitalier. Ce travail partenarial s'est poursuivi en 2017. Ces rencontres avaient pour objectifs de :

- Visiter le Pavillon de la Femme et de l'Enfant en vue de la mise en place de la permanence,
- Mieux faire connaitre la problématique aux professionnel.le.s de santé, en organisant une action de **sensibilisation**,
- Tisser des liens plus formalisés avec le Centre Hospitalier et améliorer notre collaboration,
- Mettre en place une **permanence** du service dans les locaux du Pavillon de la Femme et de l'Enfant : ouverture effective grâce au soutien financier de l'ARS le 16 mai 2017.

Les permanences sont au rythme de deux par mois. Elles ont permis :

- Une étroite **collaboration** avec les cadres de santé, les professionnelles assistantes sociales, sages-femmes, centre de planification, service des Urgences, médecins…
- Une augmentation des **orientations** de l'hôpital vers les permanences au 30 bis rue du docteur Rochard à Saint-Brieuc,
- Une participation à une action d'information et de sensibilisation auprès du public autour du 25 novembre.

En quelques chiffres c'est :

- **483** femmes reçues (stable par rapport à 2016).
- **1924** entretiens réalisés.
- **726** enfants concernés par les violences.
- **49** remontées d'informations préoccupantes auprès de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP 22).
- **67** orientations du numéro national 3919 (18 orientations en 2011).

Perspectives 2018

- Développement de l'action *Histoire de dire* destinée aux **enfants**,
- Réflexion autour de la création d'un groupe de paroles sur les **violences sexuelles** en lien avec le Point santé,
- Poursuite du travail régional avec d'autres associations,
- Consolidation des **permanences** au Centre Hospitalier Yves LE FOLL.

SERVICE INTÉGRÉ DE L'ACCUEIL ET DE L'ORIENTATION : LE SIAO

4 principes fondamentaux

La création du service SIAO a pour objectifs d'améliorer les modalités de prise en charge des personnes mal logées et de permettre à toute personne en besoin d'accès à un lieu d'hébergement ou de logement temporaire, de bénéficier d'une évaluation de sa situation et d'une orientation vers une solution adaptée. ADALEA assure la gestion départementale de ce service à travers 4 principes fondamentaux :

- L'**inconditionnalité** de l'accueil et la continuité de la prise en charge,
- Le logement d'abord,
- L'accès au service public,
- La **coordination** des interventions.

Les objectifs

- Réduire les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement,
- Simplifier l'intervention des travail-leur.euse.s sociaux.ales,
- Traiter avec **équité** les demandes,
- Orienter la personne en fonction de ses besoins,
- Coordonner la mise en réseau des acteurs et des moyens,
- Participer à la mise en place d'**observa-toires** locaux.

Du nouveau !

Le *SI SIAO*, nouveau système d'information développé par l'État pour gérer l'activité du SIAO, est venu remplacer notre logiciel *proGdis* que le 115 / SIAO utilisait depuis 2011. Ce nouveau système d'information est amené à être adopté par l'ensemble des 115/SIAO. Il s'agit d'une **application nationale** qui permet d'enregistrer toutes les demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion ainsi que toutes les réponses apportées. L'année 2017 a été la phase d'appréhension de cette nouvelle application pour le SIAO et les écoutants 115 : formations, double saisie, etc. Une fois ce nouveau logiciel bien maîtrisé, le déploiement ira plus loin puisque les structures relais SIAO auront aussi un accès pour saisir et transmettre les demandes SIAO. C'est une seconde étape qui sera mise en œuvre au 2ème et 3ème trimestre 2018.

Perspectives 2018

- Poursuivre le déploiement du SI SIAO en donnant la main aux structures relais SIAO,
- **Animer** les structures relais SIAO sur les thématiques identifiées (secret professionnel, déploiement SI SIAO),
- Poursuivre la mise en œuvre des propositions issues de l'**évaluation** du dispositif SIAO par les personnes accueillies (Formation PSC1 pour les personnes accueillies, lancement d'un groupe de travail avec les structures d'hébergement d'urgence, etc.).

Activités et tendances 2017

SIAO URGENCE :

- **1215** ménages sollicitant le SIAO Urgence (1193 en 2016).
- **75%** de personnes isolées, dont **57%** d'hommes.
- **+30%** entre 2016 et 2017 de demande d'hébergement d'urgence de famille.
- **60%** des demandes d'hébergement font l'objet d'une proposition d'hébergement (75% en 2016).
- **45%** des demandes aboutissent à une mise à l'abri (60% en 2016).

SIAO INSERTION :

- **3,2** demandes d'hébergement d'insertion pour une offre, **3** demandes de pension de famille pour une offre et **2,5** demandes de Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) pour une offre.
- **15** semaines de délai moyen d'attribution pour un hébergement (12,2 en 2016).

Pôle Logement Hébergement

Le Pôle Logement Hébergement
c'est **28** salarié.e.s (25,23 ETP)

Le pôle **Logement Hébergement** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

Ces actions se situent sur les champs de :

- L'**hébergement** : trois Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, des places de stabilisation, des logements Allocation Logement Temporaire d'insertion et d'urgence, une structure d'hébergement d'urgence,
- **Logement adapté** : 1 maison relais,
- L'**accompagnement vers et dans le logement** : mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement, Accompagnement Social Lié au Logement, Accompagnement Vers et Dans le Logement,
- L'**accueil** et l'**orientation** : structure relais SIAO, Dispositif Préparatoire de Sortie de la Maison d'Arrêt,
- L'**intermédiation locative** : gestion de logements dans le cadre des Programmes Sociaux Thématiques.

Nos actions se situent sur les territoires de Saint Brieuc et Loudéac.

■ Focus sur la promotion de la santé

Dans le cadre du plan d'action du Pôle Logement Hébergement, un groupe de professionnel.le.s a travaillé autour de la **promotion de la santé**. En

lien avec cette démarche, plusieurs projets ont pu aboutir cette année notamment :

- La signature de deux conventions avec la Fondation Saint-Jean de Dieu et l'Association Hospitalière de Bretagne permettant des **moyens de collaboration partagées** (temps de rencontre, fiches navettes, procédure commune dans le cadre de prise en charge…),

- Plusieurs **formations** (notamment autour de la santé mentale, la promotion de la santé…),

- La formalisation d'un projet en partenariat avec l'IREPS et l'ANPAA aujourd'hui en recherche de financement,

- Une réflexion sur le développement des **pratiques sportives en structure**,

- La participation à la campagne « ma santé est un droit » et « mois sans tabac ».

Activités et tendances

- **891** ménages accueillis sur l'ensemble des dispositifs du Pôle Logement Hébergement.

- **148** ménages sur les dispositifs d'hébergement (CHRS, ALT, PS) : **44%** de familles monoparentales ; **48%** de ménages ont des ressources inférieures à 600 euros/mois ; **58%** des personnes sorties ont accédé à un logement autonome.

- **381** ménages accompagnés (Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt (DPSMA), ASLL, AVDL, AESF, ALT, PST). **45%** du public est composé de personnes isolées. **38%** des ménages sont des familles monoparentales.

- **42** ménages accompagnés dans le cadre de l'économie sociale et familiale.

- **15** ménages accueillis en pension de famille.

- **11** ménages suivis dans le cadre de l'intermédiation locative.

- **476** ménages reçus pour une demande d'hébergement ou de logement accompagné.

- **65** ménages accueillis sur l'Hybritel.

CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

En quelques chiffres c'est :

- **70** ménages accueillis.
- **171** personnes (78 adultes et 93 enfants).
- **15%** des ménages sont composés de personnes isolées.
- **57%** de familles monoparentales.
- **9%** des ménages sont sans ressources.
- **57%** vivent avec moins de 600 euros par mois.
- **106%** de taux d'occupation.
- **37** ménages ont quitté le CHRS en 2017 (**73%** pour un logement autonome).
- Durée moyenne de séjour de **10** mois.

CHRS Argos et CHRS Ker Gallo

- **43 places** (33 à Saint-Brieuc et 10 à Loudéac).
- Accueil de **tout public** (hommes, femmes, couples avec ou sans enfant) âgé de 18 à 65 ans, sans solution de logement et qui accepte de s'engager dans une démarche d'insertion, accompagné par un.e travailleur.euse social.e référent.e du projet individualisé et formalisé dans un contrat de séjour.
- L'hébergement se fait au sein d'**appartements extérieurs** (du studio au T4) répartis sur les villes de Saint-Brieuc et Loudéac.

CHRS Clara Zetkin

- 34 places,
- **Accueil de femmes** qui ont décidé de quitter leur domicile, avec ou sans leurs enfants, pour fuir les **violences conjugales**.
- Objectif : se reconstruire et prendre un **nouveau départ**, apprendre à se protéger, être accompagnée dans les démarches et l'organisation de la vie quotidienne, bénéficier d'un soutien à la parentalit.
- L'hébergement se fait au sein d'appartements dans un **collectif** ou à l'extérieur, sur la ville de Saint-Brieuc.

Perspectives 2018

Dans le cadre du **projet associatif (2014/2019)** mais aussi des préconisations issues des démarches d'évaluation interne et externe, le pôle va poursuivre le travail associant professionnel.le.s et personnes accueillies pour la mise en œuvre d'actions concrètes relatives notamment à la participation et à la promotion de la santé.

La **démarche qualité** : une enquête de satisfaction a été réalisée en 2017. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 qui promeut les droits et la participation des personnes accueillies et/ou accompagnées et le plan d'action du pôle qui prévoit la mise en place d'un **questionnaire de satisfaction** des publics accueillis. Les résultats sont en cours d'analyse et feront l'objet de propositions pour faire évoluer les pratiques et les outils. Le service va également définir le processus d'évaluation interne pour une mise en œuvre en 2019.

À eux de jouer !

Le 22 Novembre, c'est dans une cour ensoleillée et en présence du Préfet des Côtes d'Armor que le nouvel espace **jeux d'enfants** a été inauguré.

Ce projet a pu voir le jour grâce aux fonds de l'État, du club Inner Wheel et du Rotary club. L'ancienne structure, installée en 1998, avait dû être démontée, n'étant plus aux normes.

Cette nouvelle installation donne une **bouffée d'air frais** aux enfants des femmes accueillies pour cause de violences conjugales. Un havre de paix pour jouer au sein d'un collectif sécurisé.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ DANS LE LOGEMENT (ASRL)

L'ASRL : qu'est-ce que c'est ?

L'ASRL est un **dispositif expérimental**.

Deux types de mesures :

- **ASRL Accès** pour des ménages ayant effectué une demande auprès du SIAO, orientés sur le dispositif CHRS éclaté et ayant déposé une demande de logement social.
- **ASRL Maintien** pour des ménages locataires du parc public, rencontrant des difficultés pour se maintenir dans le logement et acceptant un accompagnement renforcé.

Après admission du ménage à l'aide sociale par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), une rencontre locataire/personne accompagnée, bailleur, association en charge de l'accompagnement est organisée pour la signature d'une **convention tripartite** fixant les engagements de chaque partie.

L'accompagnement, d'une durée de 6 mois (renouvelable après demande de prolongation à la DDCS) s'exerce au travers de **rencontres à domicile**, au bureau ou en accompagnement extérieur, le rythme et la durée sont adaptés aux besoins du ménage. Il s'agit d'un accompagnement global, sur la base d'un **projet individualisé** portant sur les plans administratif, budgétaire, familial, formation et emploi, santé, logement…

En quelques chiffres c'est :

- **7** ménages accompagnés.
- **5** ASRL Maintien.
- **2** ASRL Accès.
- **6** sur Saint-Brieuc.
- **1** sur Loudéac.
- **3** personnes isolées.
- **3** familles monoparentales.
- **1** couple avec enfants.
- **3** bailleurs concernés : Terre et Baie Habitat, Côtes d'Armor Habitat et Bâtiments et Styles de Bretagne.

LES PLACES DE STABILISATION

Les places de stabilisation : à quoi ça sert ?

L'objectif principal est :

- D'**accueillir** et de proposer un accompagnement social continu permettant aux personnes de se poser,
- De se ressourcer et de **faire émerger** ensuite un projet en direction des dispositifs de droit commun de l'insertion et du logement.

Ce dispositif concerne **6 personnes** qui sont accueillies dans 6 logements dont un T3 dans le parc logements de la Maison Relais, un T3 sur Ploufragan, trois studios à proximité immédiate des locaux du 50 rue de la Corderie.

La Journée du Refus de la Misère

Cette année encore, la participation aux diverses **activités** proposées par l'équipe a marqué son importance pour plusieurs résidents (ramassage sur les plages, fête de Noël…).

La participation aux trente ans de la journée internationale du refus de la misère a été particulièrement marquante sur Saint-Brieuc cette année. Elle a notamment permis de **consolider les liens** avec différents partenaires du territoire et d'ouvrir les portes de la passerelle et d'une émission de radio nationale aux personnes les plus éloignées du logement.

La participation

Toujours au cœur des pratiques du service au quotidien, **l'implication des personnes dans leur projet** mais aussi leur **intégration dans les instances** et la construction du cadre qui les accueille, est au cœur des préoccupations des professionnel.le.s. Il est souvent difficile de mobiliser, notamment lorsque les personnes sont dans des situations où l'urgence prend le pas, sur la projection ou l'envie d'aller vers du collectif. La formation sur la mobilisation suivie cette année ainsi que l'accueil du service civique sur la mise en place de **temps participatifs** mensuels allaient dans cette recherche de réponse.

Cette recherche sera à continuer en 2018 par la poursuite de **propositions d'activités de bénévolat** en lien avec l'environnement afin de proposer des temps qui allient activité physique (adaptée), utilité, valorisation, plein air.

En quelques chiffres c'est :

- **10** ménages, **10** personnes isolées.
- **100%** sont des hommes.
- **90%** ont plus de 35 ans, dont **80%** plus de 45 ans.
- **90%** perçoivent moins de 600€ par mois.
- **Toutes** les personnes étaient sans solution de logement stable, dont **45%** à la rue ou en hospitalisation.
- **4** ménages ont quitté le dispositif au cours de l'année dont **1** directement en logement autonome.

L'HYBRITEL

L'Hybritel : qu'est-ce que c'est ?

L'Hybritel est une structure d'**hébergement d'urgence** ayant pour but d'offrir une alternative à l'hôtel pour les personnes sans hébergement, et plus particulièrement les familles et les personnes en situation de **fragilité** particulière (handicap, …).

Sa création correspond à une réponse à la raréfaction des places en hôtels, établissements qui satisfont de moins en moins aux exigences sécuritaires et qui proposent des conditions de confort à minima. Par ailleurs, l'**augmentation du coût** des nuitées hôtelières nécessitait une gestion plus optimisée des mises à l'abri.

Grâce à sa structuration atypique, l'Hybritel peut accueillir jusqu'à 54 personnes, dans 27 chambres réparties en 10 logements. La modulation des logements permet l'accueil de familles dans des conditions adaptées à leur composition familiale.

Ces logements sont meublés et comprennent une cuisine, une salle de bain et des toilettes. De plus, à l'arrivée, les ménages se voient remettre des kits (administratif, linge de literie, entretien, vaisselle) leur permettant d'**évoluer** en autonomie.

Le système d'accès à la structure par des codes d'accès et une surveillance à distance par la **vidéoprotection** tranquillisent les personnes hébergées.

Lesseps en musique

Autant une fête des voisins, que la fête de la musique, « Lesseps en musique » était l'**évènement** réunissant les résidants de la Maison Relais, les personnes hébergées à l'Hybritel, les voisins, les bénévoles et les professionnel.le.s lors d'un moment **convivial**.

Perspectives 2018

Mettre en œuvre le **plan d'actions** : décliné à partir du projet associatif, le plan d'actions vise en particulier à renforcer les compétences des professionnel.le.s pour échanger avec des personnes non francophones, valoriser le dispositif à l'externe.

En quelques chiffres c'est :

- **152** personnes / **65** ménages.
- **62** mineurs pour **90** adultes accueillis.
- **87%** de non ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne.
- **54** places / taux d'occupation de **111%**.
- **50** ménages sortis (orientation vers un autre hébergement, accès à un centre d'accueil des demandeurs d'Asile…).
- **103** nuitées = durée moyenne de séjour.

STRUCTURE RELAIS SIAO

Présentation

Depuis janvier 2011, le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation 22 (SIAO 22), via la Commission Unique d'Attribution, est devenu l'espace de **centralisation** de l'offre et de la demande en matière d'hébergement pour le département.

Dans ce cadre, une organisation départementale a été mise en place sur chacun des territoires d'implantation des structures permettant de recevoir les personnes demandeuses d'un hébergement et de transmettre leur demande à l'opérateur SIAO.

ADALEA assure cette mission de **structure relais** SIAO et évalue les demandes sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

La mise en œuvre

3 phases de travail se dégagent de la mission de l'évaluateur structure relais SIAO :

1. **Un premier entretien** : la demande est formulée et le dossier unique complété puis transmis, après signature du demandeur, à l'opérateur SIAO.
2. **Un mois après le premier entretien**, pour les personnes qui n'ont pas intégré de dispositif, l'évaluateur de la structure relais effectue une mise à jour et vérifie le maintien de la demande.
3. **Trois mois après le premier entretien**, pour les personnes qui n'ont toujours pas intégré le dispositif sur lequel elles étaient positionnées, l'évaluateur de la structure relais SIAO propose à la personne un nouveau rendez-vous physique pour réévaluer la demande.

À chacune de ces trois étapes, les éléments recueillis sont transmis à l'opérateur SIAO.

En quelques chiffres c'est :

- **743** créneaux de rendez-vous planifiés sur les sites de Saint-Brieuc et de Loudéac.
- **476** rendez-vous honorés par les demandeurs (64%).
- **70%** de personnes isolées.
- **22%** de familles monoparentales.
- **36%** des demandes émanent des personnes elles-mêmes. Les Maisons Du Département restent le premier prescripteur.

AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE

Présentation

- Accueil à titre **temporaire** de personnes défavorisées sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement pas avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les familles accueillies ont besoin d'un **accompagnement social**, ADALEA s'efforce de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de **relogement**.
- Hébergement **en urgence** des ménages en difficulté, en situation de grande précarité (familiale, économique). Les femmes victimes de violences conjugales et les personnes sans domicile en sont les principales bénéficiaires.

Capacité d'accueil

Le service dispose de 24 logements pour une capacité d'accueil de **43 places** :

- 33 places sur le territoire de Saint-Brieuc, dont 6 dédiées à l'urgence,
- 10 places sur le territoire de Loudéac.

En quelques chiffres c'est :

- **68** ménages accueillis soit **125** personnes.
  - **47** ménages pour **98** personnes sur le volet insertion (Saint-Brieuc et Loudéac).
  - **21** ménages pour **27** personnes sur le volet urgence.

- **42** ménages entrés en 2017, soit **75** personnes dont :
  - **60%** de personnes isolées et **33%** de familles monoparentales.
  - **40%** sont des enfants.
  - **52%** des ménages ont des ressources inférieures à 600€ par mois.

- **44** ménages sortis du dispositif en 2017 :
  - Sur le volet insertion, **69%** des personnes ont accédé à un logement autonome.
  - Sur le volet urgence, **43%** ont accédé à un hébergement d'insertion (CHRS ou autre dispositif).

- Un taux global d'occupation pour le volet insertion de **107%** et pour le volet urgence de **103%**.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL)

Présentation

Les ménages rencontrant des difficultés, faisant obstacle à l'**accès** ou au **maintien** dans le logement, peuvent bénéficier d'une mesure d'A.S.L.L.

Les objectifs de cette mesure peuvent concerner :

- La gestion **administrative et budgétaire** liée au logement (soutien aux démarches, accès aux droits),
- L'aide à la **recherche** de logement ou au maintien dans les lieux,
- L'aménagement, l'appropriation du logement et l'**intégration** dans le quartier.

Perspectives 2018

L'année 2017 s'achève avec une réponse positive concernant la **poursuite** de cette action. Le groupement solidaire composé de 7 associations, dont ADALEA est mandataire, a en effet été retenu dans le cadre du nouveau marché public.

Cette bonne nouvelle s'accompagne également de perspectives pour 2018 notamment avec la création d'**ateliers collectifs** mensuels dans les Maisons du Département autour de la recherche de logement.

En quelques chiffres c'est :

- **96** ménages accompagnés.
- **54%** de personnes isolées.
- **34%** de familles monoparentales.
- **10%** ont plus de 60 ans.
- **24%** sont en procédure d'expulsion.
- **36%** perçoivent des ressources liées au travail (CDD, CDI, IJ, ARE).
- **35%** sont des locataires du parc public, **30%** du parc privé.
- **86%** des prescriptions concernent l'accès ou la recherche d'un logement.
- **94** mesures ont pris fin en 2017.

ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (AVDL)

Présentation

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement vise à accorder à des publics éloignés du logement ou en passe d'en être **exclus**, un accompagnement social spécifique s'inscrivant dans le temps et nécessitant une technicité dont ne dispose pas les travailleur.euse.s sociaux.ales exerçant leur activité dans le cadre des dispositifs de **droit commun**. Il intervient exclusivement en cas de problématiques liées à la recherche, à l'accès ou au maintien dans un logement autonome voire dans un logement provisoire au titre de l'ALT.

La durée des mesures a été établie à 3 mois. En fonction des situations, les mesures peuvent être **renouvelées** dans la limite de 12 mois.

Les mesures AVDL s'inscrivent dans la mise en œuvre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation pour contribuer à la **fluidité des parcours** hébergement / logement des personnes.

Les objectifs

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement s'inscrit uniquement autour d'**un des trois** objectifs suivants :

- La recherche de logement,
- L'accès / l'intégration dans un logement,
- Le maintien dans un logement autonome.

En quelques chiffres c'est :

- **31** mesures préconisées.
- **50** personnes accompagnées dont 23 hommes, 9 femmes et 18 enfants.
- **61%** de personnes isolées.
- **97%** des mesures concernent la recherche et l'accès au logement.
- **31** ménages sortis en 2017 (65% en logement autonome, 13% toujours hébergés en ALT.

DISPOSITIF DE PRÉPARATION À LA SORTIE DE MAISON D'ARRÊT

Présentation

Le dispositif prévoit la mise à disposition auprès du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) 4 demi-journées par mois d'une conseillère logement œuvrant dans le cadre du dispositif de **préparation à la sortie** des détenus incarcérés à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc afin de :

- Préparer la sortie des personnes incarcérées,
- Animer le réseau d'hébergement du département,
- **Orienter** les personnes incarcérées,
- Accompagner les personnes dans leur recherche et **favoriser** un accès au logement durable,
- Mobiliser tous les dispositifs destinés à favoriser le maintien ou l'accès au logement.

Missions

Ce dispositif a pour mission de **faire le lien** entre milieu fermé et milieu ouvert, d'accompagner le détenu avant et après sa libération.

La réussite de ce dispositif se fonde sur deux éléments essentiels :

- La solidité du **partenariat** avec l'institution pénitentiaire et judiciaire,
- Le professionnalisme de l'accompagnement proposé pour **la réinsertion** des sortants de prison.

En quelques chiffres c'est :

- **133** personnes présentes au sein du dispositif
  - **89** personnes ont intégré le dispositif
  - **104** personnes ont quitté le dispositif au cours de l'année.
  - **290** entretiens physiques réalisés sur 46 permanences d'une demi-journée.
  - **21%** des personnes ont moins de 25 ans.

- À la sortie du dispositif (104 personnes)
  37% des personnes sont sans ressources (car 25% transférées dans une autre maison d'arrêt)
  - **17%** des personnes avaient une solution de logement.
  - **42%** des personnes ont été accueillies en structure d'hébergement (CHRS, ALT, …).
  - **28%** ont été hébergées par des tiers.

PROGRAMME SOCIAL THÉMATIQUE

Présentation

Le Département des Côtes-d'Armor a décidé avec le soutien de l'État et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) d'engager un Programme Social Thématique visant à **produire des logements** locatifs sociaux privés, destinés aux personnes défavorisées.

Dans ce cadre, deux programmes ont été mis en place pour le logement des personnes défavorisées:

- De juin 1998 à décembre 2001,
- De 2004 à 2006.

Les mesures

L'usage social des logements produits repose sur deux mesures :

- Le **conventionnement** du logement pour une durée de 9 années au minimum, qui fixe l'application d'un loyer plafonné et permet au locataire de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL),
- La mise en place d'un dispositif de **médiation** entre le bailleur et le locataire pour:
  - Favoriser l'insertion des ménages par l'accès à un logement le plus « ordinaire » possible,
  - Garantir au propriétaire un accompagnement du locataire qui permette la « **bonne occupation** » de son logement par un travail préventif,
  - Assurer durablement le meilleur usage social du parc locatif.

ADALEA intervient sur la mise en location ou relocation et le **suivi d'occupation** avec le locataire et propriétaire.

En quelques chiffres c'est :

- Au 1er janvier 2017, le dispositif concernait **11** logements :
  - **3** logements sur le secteur de Loudéac.
  - **8** logements sur le secteur de Saint-Brieuc.
  - **Aucune** mise en location n'a été effectuée sur 2017, le dispositif n'étant pas voué à être renouvelé.

- **9** fins de conventions au cours de l'année 2017 dont :
  - **3** sur le secteur de Loudéac.
  - **6** sur le secteur de Saint-Brieuc.

ACCOMPAGNEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (AESF)

L'AESF : en quoi ça consiste ?

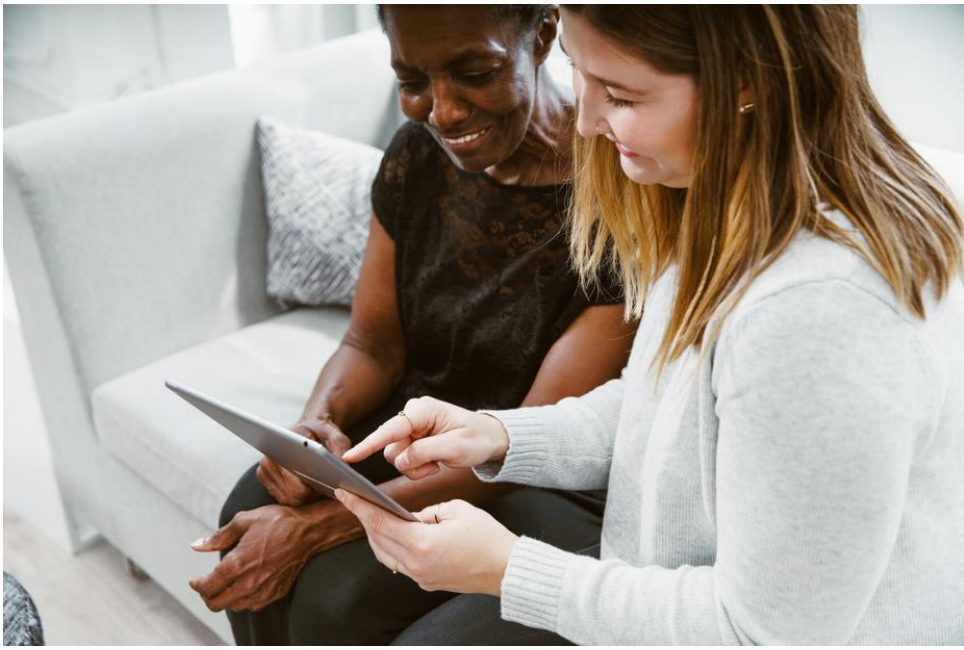

L'Accompagnement en Économie Sociale et Familiale (AESF), inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles, est un outil de **prévention** mis en place par le Département ; il a pour but d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant.

L'objectif est de **restaurer une autonomie** dans la gestion budgétaire, dans l'intérêt de l'enfant, pour une meilleure prise en compte de ses besoins. La mesure AESF est mise en œuvre à la demande des parents ou sur proposition des travailleur.euse.s sociaux.ales.

Elle est accordée par le Président du Département et nécessite la signature d'un **contrat d'engagement**.

Le travail d'accompagnement est exercé par les Conseillères en Économie Sociale et Familiale à partir d'objectifs définis conjointement avec la famille. Il permet d'aborder les **conditions matérielles** de vie de l'enfant et de la famille relatives à :

- La gestion administrative et budgétaire,
- Logement,
- L'entretien du cadre de vie et à l'hygiène de l'enfant,
- Son alimentation,
- Sa santé,
- Sa scolarité,
- Ses loisirs.

La durée de la mesure est de 6 mois. En fonction des besoins, une demande de **renouvellement** peut être sollicitée auprès des services du Conseil Départemental.

ADALEA est le mandataire du groupement solidaire départemental composé des associations suivantes : AMISEP, STEREDENN, ADAPEI LES NOUELLES, CLL et PENTHIEVRE ACTIONS.

En quelques chiffres c'est :

- **58** mesures notifiées pour ADALEA (154 sur le département) dont :
  - **32** sur le territoire de Saint-Brieuc.
  - **25** sur le territoire de Loudéac.
  - **1** sur le territoire de Guingamp / Rostrenen.
- **52** adultes et **75** enfants concernés.
- **51%** sont des familles monoparentales.
- **49%** perçoivent des ressources liées au travail (salaire, RSA + salaire, ARE…).
- **80%** des objectifs sont liés à la gestion budgétaire en premier lieu.

Perspectives 2018

- Poursuivre l'élaboration d'**outils communs,**
- Se positionner en lien avec les autres prestataires du département, sur le nouveau marché pour poursuivre l'action après mai 2018.

LA MAISON RELAIS

Chiffres et tendances 2017

- **15** ménages locataires en 2017.
- **1 personne sur 5** accueillies sont des ménages avec enfants.
- La **majorité** des résidents sont des hommes isolés de plus de 45 ans.
- **2** groupes de travail entre gestionnaires de pensions de familles :
  - *Groupe de travail encadrement* pour échanger et partager des outils de gestion administratives et ressources humaines, etc.
  - *« Aprèms »* des pensions de familles entre professionnel.le.s des structures pour échanger sur les pratiques.

La Maison Relais : qu'est-ce que c'est ?

La Maison Relais est une résidence sociale composée de 18 logements. Elle peut accueillir 25 personnes, à faibles niveaux de ressources, isolées socialement et qui n'ont pas accès à des logements ordinaires. Celles-ci peuvent disposer d'un **« chez-soi »**, sans limitation de durée.

La Maison Relais représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie.

La Maison Relais est un lieu **convivial et chaleureux** offrant un logement privatif et des espaces communs. L'espace collectif est un lieu d'échange favorisant :

- Une dynamique collective,
- Une **entraide** mutuelle,
- Un lieu d'écoute et de **valorisation** des savoirs et savoir-faire,
- Un soutien à l'intégration sociale.

La Maison Relais permet aux personnes de se poser, de reprendre **confiance** en elles, de développer des compétences pour que la perspective d'un logement ordinaire soit envisageable si les personnes le souhaitent.

La campagne de Crowfunding

Pour réhabiliter les logements T4, une campagne de **financements participatifs** a été lancée le 31 octobre 2017 avec pour ambition de récolter 14 004 €. Ce projet a réuni les résidants et les professionnel.le.s autour de vidéos, de photos, d'actualités pour alimenter la campagne.

Perspectives 2018

A plus de 8 années de fonctionnement, le bilan quantitatif a été réalisé avec comme principaux enseignements :

- La baisse de l'accueil de familles,
- Un renouvellement moyen de 4 ménages par an.

Ce bilan a servi de base pour les perspectives de restructuration de la résidence.

- **Extension de la capacité :** Pour proposer une offre de logements diffus pour certains résidents qui ont besoin de prendre un peu de recul tout en étant proche du collectif (1 km), 5 logements supplémentaires vont être captés.
- **Réhabilitation de la Cage B :** Afin de disposer de logements mieux adaptés aux personnes accueillies (personnes isolées), la restructuration de la Maison Relais vise à modifier l'agencement des logements T4 de la cage B en 8 logements de moindre superficie. Livraison prévue pour octobre 2018.

Pôle Emploi Formation

Le Pôle Emploi Formation c'est **24** salarié-e-s (20,43 ETP) **et 1** Service Civique

Créé en 1984, le pôle **Emploi Formation** d'ADALEA intervient en amont de la qualification avec une spécialisation sur les dispositifs d'**insertion** et d'**orientation** professionnelle, de remise à niveau et de mobilité. Nos actions se déclinent de la manière suivante :

Accompagnement à la construction de projet professionnel	Acquisition des compétences clés	Apprentissage du permis de conduire
▪ Accompagner les démarches d'orientation professionnelle et de reconversion ▪ Accompagner la recherche d'emploi, de stages ou de formation ▪ Vérifier et valider des projets professionnels	▪ Réapprendre les Savoirs de Bases, Compétences clés ▪ Apprendre le français aux personnes d'origine étrangère ▪ Acquérir le socle de connaissances et de compétences professionnelles	▪ Accompagnement à l'apprentissage du code de la route ▪ Accompagnement à la conduite

Nos actions de formations s'adressent :

- Aux **demandeurs d'emploi**,
- Aux **jeunes** et aux **adultes**,
- Aux **salarié.e.s d'entreprise**.

En quelques chiffres c'est :

- **1 178** bénéficiaires en 2017.
- **721** stagiaires de la formation professionnelle (DRIP et Compétences Clés).
- **163 638** heures de formation dont 52 714 heures en entreprise (soit 32%).
- **4 329** heures sous-traitées.
- **56%** de femmes et **44%** d'hommes.
- **59%** ont moins de 26 ans.

■ Nos interventions et dispositifs de formation ou de prise en charge en 2017 et modalités de financements

- **Dispositif Régional d'Insertion Professionnelle**
  - Plate-forme d'Orientation Professionnelle
  - Prestation Préparatoire à l'Insertion
  - Prestation d'orientation Professionnelle Français Langue Etrangère
- **Prestation individuelle d'accompagnement**
  - Contrat d'Accès à la Qualification
  - Activ'Projet
- **Remise à niveau et savoirs de base**
  - Compétences clés illettrisme
  - Compétences clés FLE
  - Socle de connaissances et de compétences professionnelles
- **Mobilité**
  - Auto-écoles solidaires
  - Code de la route en maison d'arrêt
- **Actions innovantes en insertion professionnelle**
  - Accompagnement de détenus en placement extérieur
- **Autres actions de formation**
  - Formation Laïcité et Valeurs de la République

■ Nos sites d'intervention répartis sur les Côtes d'Armor et le Morbihan

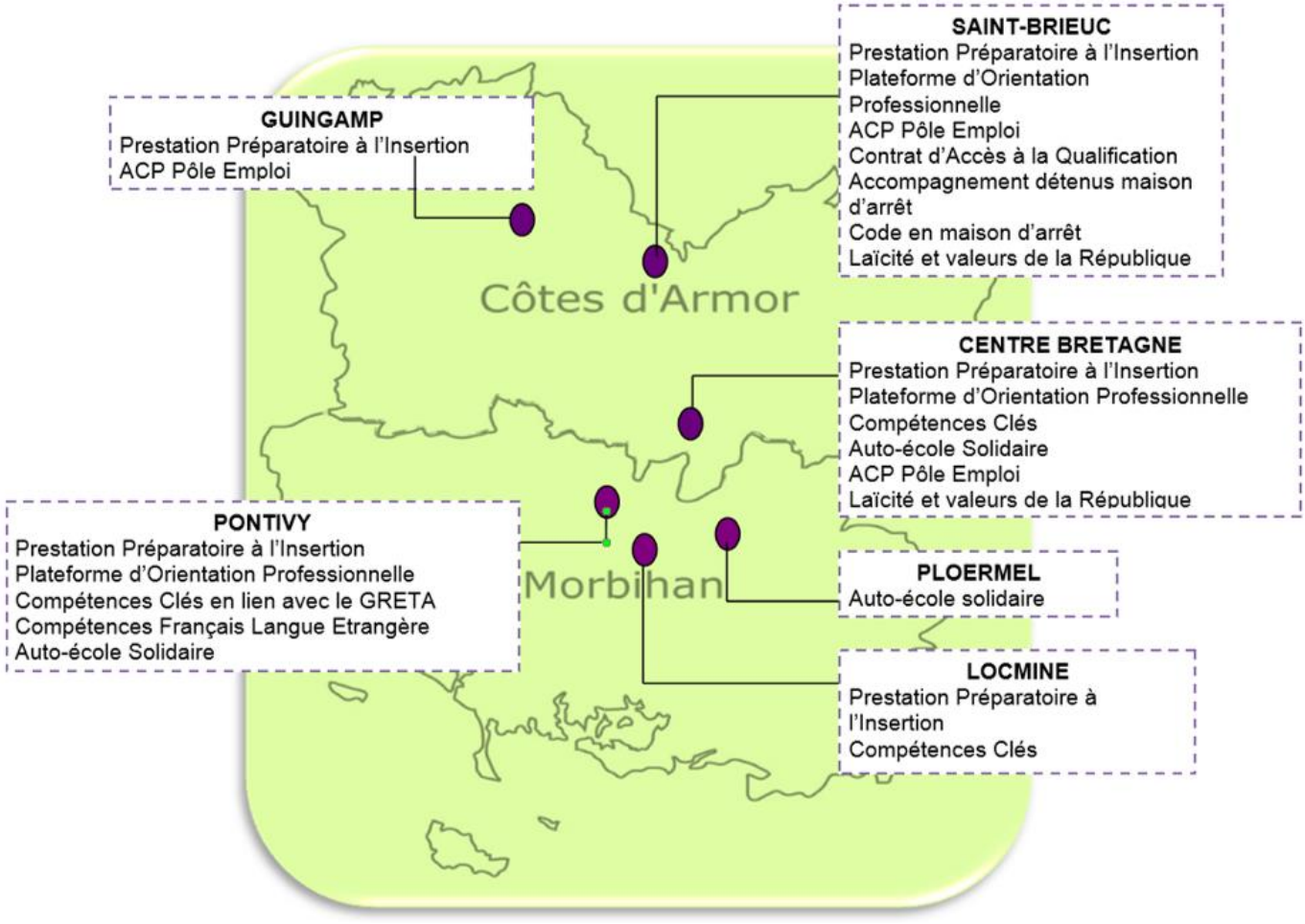

Auto-écoles solidaires (AES)

Depuis son ouverture récente, l'auto-école solidaire de Ploërmel a su répondre aux attentes des publics confrontés à des problématiques de **mobilité** et a atteint aujourd'hui son fonctionnement optimal. Le critère d'entrée, en lien avec le Conseil Départemental du Morbihan, est corrélé avec des critères de **difficultés d'apprentissage**. À Loudéac, les critères d'entrée concernent les difficultés d'apprentissage et/ou les difficultés financières.

Résultats des AES en 2017 :

- **33** Codes de la route obtenus (**15** à Loudéac, **9** à Pontivy et **9** à Ploërmel).
- **29** permis de conduire obtenus (**15** à Loudéac, **8** à Pontivy et **6** à Ploërmel).

Dans tous les cas, les auto-écoles solidaires ne se positionnement pas en tant que concurrentes des auto-écoles « classiques » mais bien en **complémentarité**, en s'adressant à des publics ne relevant pas de ces auto-écoles. La finalité du dispositif est bien l'accès à la mobilité dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.

Évolutions des principaux dispositifs

- Auto-école solidaire : Pérennisation de l'auto-école solidaire de Ploërmel et du poste de monitrice. Poursuite et financement d'un poste de coordinatrice auto-écoles solidaires pour la gestion et le suivi des auto-écoles solidaires de Pontivy et Ploërmel.
- Mise en place d'une formation au Code de la route destinée aux jeunes souffrant de déficience intellectuelle (Institut Médico-Éducatif (IME) de Loudéac-ADAPEI Les Nouëlles), afin de leur permettre d'accéder à la mobilité dans une perspective d'insertion professionnelle, à travers une **pédagogie adaptée**. Cette action est soutenue par la Fondation PSA.
- Ouverture d'une antenne Compétences Clés à Locminé : au regard des besoins identifiés sur le territoire par les prescripteurs. Ouverture à la journée en fonction des prescriptions. Les prescriptions sont néanmoins moins nombreuses que le besoin repéré et remonté par les prescripteurs.
- Engagement de la **démarche qualité** avec le dépôt d'une demande auprès

d'ISQ-OPQF (office professionnel de qualification des organismes de formation) afin d'obtenir un label reconnaissant le professionnalisme du centre de formation. La finalité est également de renforcer la **visibilité** du centre de formation auprès de l'ensemble des acteurs de la formation : financeurs, partenaires, prescripteurs et stagiaires de formation dans un contexte concurrentiel.

- Après une année 2015 difficile économiquement pour le centre de formation, l'année 2017 confirme la tendance et le redressement opéré depuis 2016 permettant au centre de formation de se projeter plus sereinement d'envisager le développement de **nouveaux projets**.
- Précarisation du public PPI et POP : avec d'importantes problématiques périphériques en matière de santé, logement, addiction, mobilité, budget…Une proportion importante de jeunes bénéficiant de suivi éducatif (30 à 40 % des stagiaires sur un groupe) est observée. Ces difficultés ont un impact sur le taux de présence des stagiaires en formation nécessitant une **adaptation permanente** des approches pédagogiques.
- Baisse des prescriptions sur la prestation POP : La Mission Locale est aujourd'hui notre principal prescripteur de formation, alors que le dispositif s'adresse également à des publics adultes qui pourraient être orientés par Pôle Emploi. La multitude de **dispositifs** d'orientation professionnelle expliquent en partie ces difficultés. La reprise économique est également un élément d'explication, les bénéficiaires privilégiant l'emploi, même de courte durée à la formation. Enfin, le déploiement du *Plan 500 000 Formations*, avec une offre considérable, a également impacté les dispositifs d'orientation. Le cahier des charges du futur appel d'offre DRIP sur les prestations d'orientation professionnelle devrait profondément **évoluer**. L'objectif étant d'adapter une offre de formation aux nouvelles attentes des stagiaires de la formation.

Perspectives 2018 :

- Préparer les réponses aux futurs Appels d'offres DRIP prévus au 1er semestre 2018 pour un déploiement en janvier 2019.
- Renouveler le marché Activ'Projet jusqu'au 30/06/2019.
- Améliorer le taux de remplissage et de présence sur les actions de formation notamment les POP jusque décembre 2018.
- Mettre en place l'Action Territoriale Expérimentale en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse des Côtes d'Armor pour des jeunes en suivi éducatif. Selon les premiers éléments de bilan et les besoins identifiés sur les territoires et les partenariats mobilisables, envisager d'autres actions d'insertion.
- Développer des partenariats avec les Centres de Formation d'Apprentis (CFA), les entreprises, les fédérations.
- Développer notre ingénierie de formation (transformation digitale de la formation…) dans la perspective des prochains appels d'offres et la mise en place du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).
- Développer de nouvelles actions mobilité, notamment dans le domaine du handicap et diversifier les sources de financement pour les AES : IME, CEM, ESAT, CADA…Modèle de l'action « c'est permis à l'IME » à Loudéac.
- Améliorer le taux de réalisation des actions.
- Poursuivre la recherche de fonds publics et privés pour pérenniser les actions : collaboration avec le chargé de mécénat de l'association.
- Maintenir de bonnes conditions d'accueil sur les sites de formation.
- Maintenir et développer nos partenariats entreprises, fédérations, OPCA…
- Participer aux salons et Forums.
- Être plus visible des partenaires extérieurs et mobiliser davantage les prescripteurs sur les actions.
- Développer la communication et la valorisation des actions à travers les réseaux sociaux, la presse et les bulletins d'information travaillés avec les stagiaires et pour les futur.e.s stagiaires.

ZOOM SUR LES MISES EN SITUATIONS PROFESSIONNELLES

Recyclerie « Le Grenier »

Dans le cadre d'un partenariat, depuis novembre 2016, les jeunes de la Prestation Préparatoire à l'Insertion (PPI) de Locminé effectuent des Mises en Situations Professionnelles Accompagnées au sein de la recyclerie « Le Grenier ».

Il s'agit d'une recyclerie **intercommunautaire** qui emploie 10 salarié.é.s en insertion et qui accueille 8.000 clients par an. Grâce à leur activité, ils recyclent près de 40 tonnes de déchets par an.

Les jeunes en PPI se sont rendus une journée par semaine à la recyclerie pour effectuer les activités suivantes : montage de meubles, rangement des lieux de stockage, réorganisation des réserves, aménagement et mise en scène du magasin, étiquetage, réparation, préparation et nettoyage d'objets destinés à la vente, enlèvement d'objets chez les particuliers et mise en déchetterie, tri...

Les jeunes apprécient ces journées, ils font le retour de « **se rendre utile** », cela permet de travailler en équipe, de revaloriser des objets pour les revendre et leur donner une seconde vie. Ces activités permettent également aux jeunes de se mettre en **activité concrète**, de réaliser des activités professionnelles, de découvrir des métiers : une vraie plus-value dans le cadre de la PPI.

À la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Loudéac

Les stagiaires PPI de Pontivy et Loudéac ont effectué des Mises en Situations Professionnelles Accompagnées durant leur formation sur des demi-journées. C'est en collaboration avec la MFR de Loudéac que celles-ci se sont déroulées. La MFR a mis au service de ces temps ses locaux, son matériel et surtout son professionnalisme.

Chaque journée était divisée en deux : une partie plus théorique et une **partie pratique**.

Dans ce cadre, ils ont pu découvrir différents domaines d'activités relativement porteurs sur notre secteur :

- Les métiers de l'électricité : après avoir présenté les métiers de l'électricité qui recrutent, les stagiaires ont pu **apprendre** à effectuer des montages électriques.
- La conduite d'engin : même pas le permis en poche, chacun a pu **s'exercer** à la conduite d'engins. Malgré le froid, l'enthousiasme était au rendez-vous.

- La cuisine : après avoir pu utiliser du matériel de professionnel pour réaliser sa recette, chaque stagiaire a pu partir avec son gâteau et le faire déguster à leurs proches.

- L'entretien de locaux et les métiers de l'aide à la personne : après une vaste **découverte** des métiers de l'aide à la personne, les stagiaires ont pu utiliser une auto-laveuse.
- La soudure : un métier dit d'homme où les jeunes filles ont excellé !!!

•L'entretien paysager : plus que de l'entretien, c'est une vraie posture écologiste, connaissance des végétaux et de leur utilité…

Le coin de paradis à Locminé

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des Mises en Situation Professionnelles Accompagnées réalisées au cours des parcours de formation PPI de Locminé. Les stagiaires en PPI effectuent des tâches liées à l'activité de maraichage :

- Nettoyage des serres,
- Plantations,
- Déplantations,
- Entretien.

Ce projet permet à la fois de développer les **compétences socioprofessionnelles** mais également des compétences techniques et de découvrir ainsi les métiers liés au maraichage, à l'entretien.

Les Restos du Cœur

Une journée par semaine, les stagiaires PPI de Pontivy se sont rendus dans les locaux des Restos du Cœur de Pontivy. Faisant preuve d'**enthousiasme** et de **générosité**, les jeunes ont pu prêter mains fortes aux équipes de bénévoles sur la durée de la campagne hivernale :

- Accueil des bénéficiaires,
- Distribution,
- Mise en rayon,
- Participation à la campagne nationale : présence dans les supermarchés notamment, aller à la rencontre du grand public…

Certains jeunes ont même eu l'occasion de faire des collectes et dépôt à domicile.

Un vrai acte de **solidarité** !

ZOOM SUR LES DATES CLÉS DU DISPOSITIF COMPÉTENCES CLÉS

Un petit tour à Paris

À l'invitation de la LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, les stagiaires Compétences Clés ont visité le **musée de l'immigration** à Paris. Avant la visite du musée, les stagiaires sont passés par la ville de Paris pour une visite rapide des principaux monuments : La Tour Eiffel, Notre-Dame, Les Champs-Élysées, L'arc de Triomphe...

Le musée retrace deux siècles d'Histoire de l'immigration, témoignages, documents, archives, photographies, œuvres d'Art. Ce musée est le seul en France consacré aux cultures de l'immigration.

Participation à la Journée de lutte contre l'illettrisme à Rennes

Le 27 janvier 2017, s'est tenue au Conseil Régional de Bretagne une rencontre régionale sur le thème de l'**illettrisme**. Cette rencontre avait pour but de restituer les travaux réalisés en Bretagne par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) dans le cadre du forum permanent des pratiques. Pour le cycle 2015-2017 du forum, des ateliers ont réuni des acteurs bretons **engagés** sur la question : « Comment proposer des formations sur mesure pour les salarié.é.s ne maîtrisant pas les compétences de base ». Ce temps fort de la mobilisation a permis, notamment, de présenter ***le Guide pour agir*** issu des ateliers. Cette rencontre a été par ailleurs l'occasion de présenter quelques-unes des actions réalisées en Bretagne en matière de lutte contre l'illettrisme et de faire le point avec les décideurs et les acteurs locaux.

Organisation d'une journée thématique dans le cadre des journées de lutte contre l'illettrisme

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme ont été initiées par l'ANLCI pour :

- Susciter une **prise de conscience** sur l'illettrisme, phénomène invisible mais présent partout.
- Montrer que l'on peut sortir de l'illettrisme et que l'on peut, à tout âge, retrouver le goût des mots, se les réapproprier, les **partager** et ne plus ressentir la honte d'être tenu à l'écart des codes de l'écrit dans une société comme la nôtre où ils sont omniprésents.
- Donner à voir, à travers des manifestations de proximité (portes ouvertes, débats, rencontres, témoignages…), que de nombreuses actions existent pour donner **accès à tous** à la lecture, à l'écriture, au calcul.

Dans ce cadre, ADALEA a organisé une journée sur cette thématique sur le territoire de Loudéac / Pontivy. Il s'agit d'une rencontre avec des personnes accueillies sur le dispositif ou sorties (demandeurs d'emploi ou salarié.é.s d'entreprise). Ce moment convivial a été l'occasion d'échanger avec les personnes présentes sur la problématique de l'illettrisme et de mieux informer sur les **solutions de proximité** qui existent pour aider les personnes concernées à faire le premier pas.

Ouverture du dispositif à Locminé

En 2017, une session Compétences Clés a été ouverte à Locminé pour répondre aux **besoins** identifiés par les prescripteurs sur ce territoire.

ZOOM SUR LES PROJETS COLLECTIFS ET VISITES DES GROUPES DE FORMATION

QG Café !

Le projet Style Job, mis en œuvre par la PPI de Guingamp, est une boutique éphémère qui a pris vie sur le campus de l'UCO de Guingamp. Les stagiaires PPI ont **organisé et animé** des dons de vêtements pour préparer leur entretien d'embauche.

Il est parfois compliqué pour certains jeunes de s'habiller correctement pour aller en entreprise et/ou en entretien. Il y a alors eu une sollicitation du QG café, dans l'enceinte de la faculté, pour organiser une journée de « boutique gratuite éphémère » ou de « troc ». Récupération de fringues, chaussures etc., a été faite en amont. Un tri des vêtements a été réalisé puis une mise à disposition pour que chacun vienne faire « son marché ». Un travail de sensibilisation et de communication a été engagé auprès du centre social, des Garanties jeunes, du Foyer Jeunes Travailleurs, du service jeunesse de l'intercommunalité.

Festival du Printemps à Locminé

En partenariat avec l'association Le Cheval bleu, le groupe de formation a pu participer au Festival du Printemps qui a eu lieu le 15 mars 2017 : organisation technique, création d'une **exposition** sur la thématique de l'eau. Cet événement réunit de nombreux partenaires sur le territoire de Locminé : la Mairie, l'intercommunalité, la salle de la Maillette, l'association de commerçants, des chefs d'entreprises, les lycées du secteur... Les stagiaires ont donc pu fabriquer et rénover des meubles en bois, sur le thème de l'eau et de la nature, qu'ils ont ensuite exposés lors de ce festival. Beau travail !

S'investir dans sa ville

Les stagiaires de Pontivy ont prêté main fortes à l'équipe d'animation enfance jeunesse de la Mairie de Pontivy pour la mise en place du futur accueil de loisirs et de la maison des jeunes.

Visite d'entreprise : la Maison d'Armorine

En février, les stagiaires PPI de Pontivy et Compétences Français Langes Étrangères sont allés à Quiberon et ont visité la maison d'Armorine. Installée à Quiberon, la maison d'Armorine a été créée par Yvonne et Raymond Audebert, d'audacieux confiseurs. Dès 1946, ils perpétuent tout le savoir-faire de nos grands-mères bretonnes en fabriquant les célèbres sucettes « Les Niniches ». C'est une spécialité désormais référencée au **patrimoine** culinaire de France. Après avoir expliqué l'histoire de cette entreprise, les stagiaires ont pu observer les pâtissiers confiseurs, détenteurs du secret de fabrication des Niniches quiberonnaises. Les salarié.é.s sont tous soumis au secret professionnel lié au process de fabrication et à la recette. Malgré le secret bien gardé de fabrication, en fins enquêteurs, les stagiaires ont pu obtenir quelques informations sur la recette. Le caramel est cuit à 118 degrés pour devenir le Salidou. Ensuite, l'ensemble est versé sur une table froide et après avoir obtenu sa consistance, le caramel au beurre salé est découpé et enveloppé avant d'aller rejoindre les étals de la confiserie familiale.

ZOOM SUR LA FORMATION LAÏCITÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Un plan de formation

Faisant suite aux engagements du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC) du 6 mars 2015, réaffirmés les 26 octobre et 13 avril 2017, l'État, par l'intermédiaire des Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), a lancé un plan de formation *Laïcité et Valeurs de la République* prioritairement destiné aux professionnel.le.s / bénévoles en contact direct avec les publics, pour leur permettre d'adopter un **positionnement adapté** à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse.

Dans ce cadre, ADALEA a été habilitée par la DRJSCS Bretagne pour dispenser des actions de formation « Valeurs de la République et laïcité » en direction des professionnel.le.s / bénévoles en charge de l'accueil et de l'accompagnement des usagers. Les publics ciblés par cette formation :

- Les animateur.trice.s, éducateur.trice.s et enseignant.e.s en charge des publics enfants et jeunes, les tuteur.trice.s de volontaires en service civique, les formateur.trice.s de l'animation volontaire, les stagiaires des formations fédérales préparant les bénévoles à l'encadrement ou l'animation des activités sportives,…
- Les personnels d'accueil, d'orientation et de médiation en relation avec les usagers et concourant à une mission de service public.
- Les autres personnels intervenant sur l'espace public (personnels de centres sociaux, Maisons des Jeunes et de la Culture, Maisons pour tous, équipes-projet politique de la ville, médiateurs, gardien.ne.s d'équipements ou d'immeubles, agent.e.s de développement, etc.).

Mise en œuvre

Mise en place de **trois sessions** en 2017, sur Loudéac et St-Brieuc :

- Une en interne – avril 2017 – 13 participants
- Une en externe – avril 2017 – 6 participants
- Une en externe – mai 2017 – 11 participants

Pôle Ateliers d'Insertion

Le Pôle Ateliers d'Insertion

c'est **5** salarié.e.s permanent.e.s (2,93 ETP) et **17** salarié.e.s en insertion

En 2017, le pôle **Ateliers d'Insertion** comptait deux ateliers d'insertion dont la mission est de mettre les personnes dans la perspective d'un parcours menant **vers l'emploi**, la formation, ou d'autres étapes adaptées à leurs besoins. Les personnes accueillies signent un **contrat de travail**, Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). Les salarié.é.s sont encadré.e.s par un moniteur d'atelier et bénéficient en parallèle d'un accompagnement socioprofessionnel.

Nos différentes activités sont les **outils**, les supports qui permettent d'établir un contrat fixant des objectifs d'insertion. Ces objectifs peuvent être de plusieurs ordres et concernent aussi bien les "savoir-faire" que les "savoir-être".

Chacun des encadrants techniques d'insertion a pour mission d'animer une activité de production économique. Celle-ci doit leur permettre d'évaluer les compétences et les comportements, mais aussi de les faire évoluer et de **favoriser les apprentissages** à l'aide d'outils pédagogiques.

Cette méthodologie est inscrite dans une démarche d'**accompagnement social et professionnel** en s'appuyant sur un réseau de partenaires dans le but de permettre à chacun des bénéficiaires d'intégrer le milieu ordinaire de travail ou d'accéder au préalable à la formation. Ces enjeux reposent sur la qualité de l'accompagnement géré par une Coordinatrice assurant un conseil d'insertion professionnelle.

Le service doit désormais **maintenir** l'équilibre financier et communiquer sur les activités en direction, notamment, des **collectivités** et des entreprises. Parallèlement, ADALEA, consciente des besoins en matière d'insertion sur les territoires, et notamment en Centre Bretagne, reste en veille sur les possibilités de mise en œuvre d'offre d'insertion.

ATELIER PEINTURE / SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

Présentation

Une équipe de **onze salarié.e.s** en insertion intervient directement auprès des organismes publics, associatifs ou en sous-traitance d'entreprises locales pour effectuer des travaux de **rénovations intérieures** de bâtiments : peinture, pose de revêtements muraux-sols, pose de cloisons sèches, maçonnerie, menuiserie, faïence…

En action

En 2017, le Pôle a mené des chantiers avec divers partenaires tels que : Terre et Baie Habitat, la Maison Saint-Yves, le Lycée de Carhaix, Côtes d'Armor Habitat, Arc Armor, la DIRECCTE, …

Perspectives 2018

- Développer la prospection et trouver de nouveaux **partenariats** économiques afin d'assurer un niveau d'activité suffisant sur le chantier second œuvre bâtiment,
- Solliciter les collectivités afin de développer de nouveaux débouchés,
- Améliorer les résultats en matière d'**insertion** des publics.

En quelques chiffres c'est :

- **21** personnes accompagnées en 2017.
- **71%** de bénéficiaires du RSA (les autres salarié(e)s étant bénéficiaires de l'ASS ou de l'AAH).
- **19%** sont des femmes (en baisse par rapport à 2016).
- **40** ans en moyenne (41 ans en 2016).
- **38%** des salarié.e.s ne possèdent pas le permis de conduire.
- Tous ont des niveaux V ou infra V.
- **62%** n'ont pas eu d'activité salariée depuis 24 mois et plus à leur entrée sur l'atelier.
- La durée moyenne de contrat est de **10** mois.
- **33 %** de sorties dynamiques sur un objectif de 30 % (soit des sorties vers l'emploi, la formation ou sorties avec impacts sur l'emploi : mobilités, santé, logement, etc.).

ATELIER PLACEMENT EXTÉRIEUR

Présentation

Une équipe de **six détenus** de la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc (personnes sous main de justice) intervient auprès des organismes publics, associatifs ou en sous-traitance d'entreprises locales pour effectuer des travaux de rénovation de petit patrimoine, des travaux de rénovations intérieures de bâtiment et d'**entretien paysager** : peinture, pose de revêtements muraux-sols, pose de cloisons sèches, maçonnerie, menuiserie, faïence, entretien paysager… Cette équipe intervient sur l'ensemble du département, selon les demandes, dans un périmètre d'une heure autour de la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc.

En action

Le chantier Placement Extérieur a été impacté par une suspension de deux mois et demi en fin d'année 2016 en raison de difficultés avec l'équipe de détenus en place.

Le chantier a repris à partir de novembre 2016 avec notamment de **nouvelles modalités** horaires, une redéfinition des processus et un renouvellement de l'équipe de détenus sur le chantier.

En 2017, les effectifs ont été **stables** tout au long de l'année, soit un volume moyen de 2,81 ETP pour un conventionnement de 3,43 ETP. Une baisse en fin d'année est observée à partir d'octobre 2017 liée à la rupture de contrats de deux salariés du fait de l'annulation de leur aménagement de peine sur décision de justice, sans lien avec le Placement Extérieur et des sorties pour des libérations de la Maison d'Arrêt.

Perspectives 2018

- Renouveler la convention Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)/Maison d'Arrêt/Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP)/ADALEA,
- Développer la prospection et trouver de nouveaux partenariats économiques afin d'assurer un niveau d'activité suffisant,
- Accentuer la **collaboration** avec les facilitateurs de la clause d'insertion afin d'augmenter le chiffre d'affaires en lien avec les marchés publics (en 2017, chiffre d'affaire + 9490 euros pour 517 heures),
- Trouver des chantiers qui s'inscrivent dans la durée (2 à 3 mois par chantier) mieux adaptés aux **contraintes carcérales,**
- Maintenir une équipe complète de six détenus afin de réaliser les heures prévues et atteindre la moyenne de 3.43 ETP par an,
- Poursuivre la 5ème journée d'accompagnement de **préparation à la sortie** pour les salariés du Placement Extérieur,
- Répondre à de nouveaux marchés pour 2018 : plantation et entretien des espaces verts (EHPAD, Association, Camping …).

En quelques chiffres c'est :

- **19** personnes accompagnées en 2017
- Moyenne d'âge située entre 26 et 45 ans.
- **95%** des salariés ont un niveau V ou infra V.
- La durée d'un contrat varie de 2 à 4 mois (en baisse par rapport à 2016 : 4 à 6 mois).
- **38** sessions d'accompagnement socio-professionnel le vendredi. 66% des sessions comptent entre 4 et 6 participants.
- **33 %** de sorties dynamiques sur un objectif de 10 % (soit des sorties vers l'emploi, la formation ou sorties avec impacts sur l'emploi : mobilités, santé, logement, etc.).

Pôle Ressources

PÔLE RESSOURCES

Des fonctions supports au service de l'action des pôles

Le pôle ressources regroupe toutes les fonctions support de l'association soit :

- les fonctions **administratives** : secrétariat, comptabilité, gestion des ressources humaines ;
- les fonctions **logistiques** : maintenance et entretien du parc d'accueil des publics, des bureaux et des logements, nettoyage du parc de bureaux et d'accueil des publics ;
- la fonction **informatique** avec l'entretien, la gestion et le suivi du parc informatique et le développement de solutions informatiques pour les professionnel.le.s de l'association ;
- les fonctions **transverses** de chargé.e de projets et responsable mécénat qui assurent l'interface entre les différents pôles sur des actions ciblées.

Toutes ces fonctions représentent les maillons indispensables à la vie de l'association et contribuent au bon fonctionnement des pôles d'activité et à la réussite des actions mises en œuvre.

Perspectives pour 2018

- Réalisation de travaux complémentaires sur le site rue de la Corderie (aménagements des espaces extérieurs, signalétique et pose d'enseigne, construction d'un abri destiné aux chiens des publics, etc.) et **inauguration** des locaux,
- Mise en place d'une commission immobilière et élaboration d'une **stratégie** immobilière,
- Mise en œuvre du plan de collecte de financements privés et écriture d'une charte d'engagement sur les relations aux donateurs,
- Poursuite de la **collaboration** entre les salarié.e.s des pôles de l'association et administrateur.rice.s autour de l'organisation des sessions de Labo et de Vis-ma-Vie,
- Organisation de sessions de **formation** destinées aux bénévoles sur la connaissance de l'association et des publics accompagnés,
- **Déploiement** des nouveaux logiciels de comptabilité et paie.

En quelques chiffres c'est :

- **22** salarié-e-s soit 21,74 ETP.
- **20 %** de l'effectif total de l'association.
- **34 536** heures payées en 2017.
- Parc informatique de **250** ordinateurs fixes et portables.
- **3 480** heures de nettoyage.
- **3 103** heures de maintenance et entretien du parc.

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs et leurs typologies

Effectifs salariés de l'association au 31 décembre 2017

		hommes	femmes
CDI	**76**	**13**	**63**
temps partiel	24	3	21
temps plein	52	10	42
CDD	**14**	**3**	**11**
temps partiel	3	1	2
temps plein	11	2	9
CDDI	**15**	**13**	**2**
Contrats aidés	**3**	**1**	**2**
Effectif total	**108**	**30**	**78**

En 2017, les effectifs salariés de l'association **augmentent** par rapport à 2016 (108 contrats en 2017 contre 93 en 2016) s'illustrant sur le nombre de contrats permanents (76 CDI en 2017 contre 71 en 2016).

Les femmes restent majoritaires dans les effectifs même si pour la première fois depuis 2011 leur part tend à diminuer : elles représentent ainsi 72% des effectifs contre 80% en 2016 et 76% en 2011.

Le personnel a une moyenne d'âge de 42 ans. 32% des effectifs ont 35 ans ou moins contre 39% qui ont 46 ans et plus (contre 44% en 2016).

72 %

28 %

42 ans

Âge moyen des salarié.e.s

Catégories d'âges des salarié.e.s (hors CDDI)

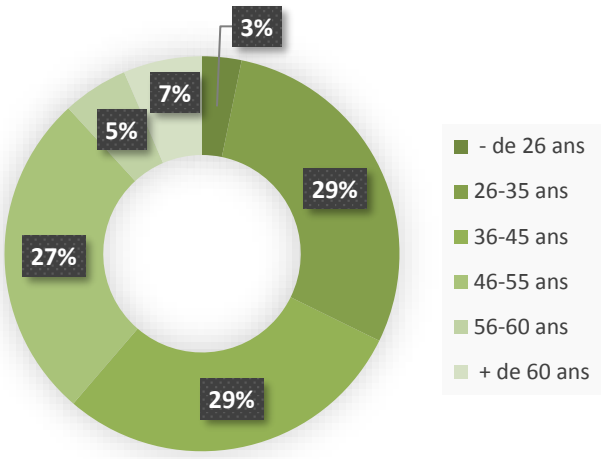

RESSOURCES HUMAINES (SUITE)

Les catégories d'emploi (hors CDDI)

Les métiers du secteur éducatif sont largement représentés au sein de l'association avec 41 % des effectifs salariés.

La répartition par catégories d'emploi reste similaire aux précédentes années même si l'on observe une **légère variation** des effectifs de l'encadrement, lié au recrutement du responsable mécénat.

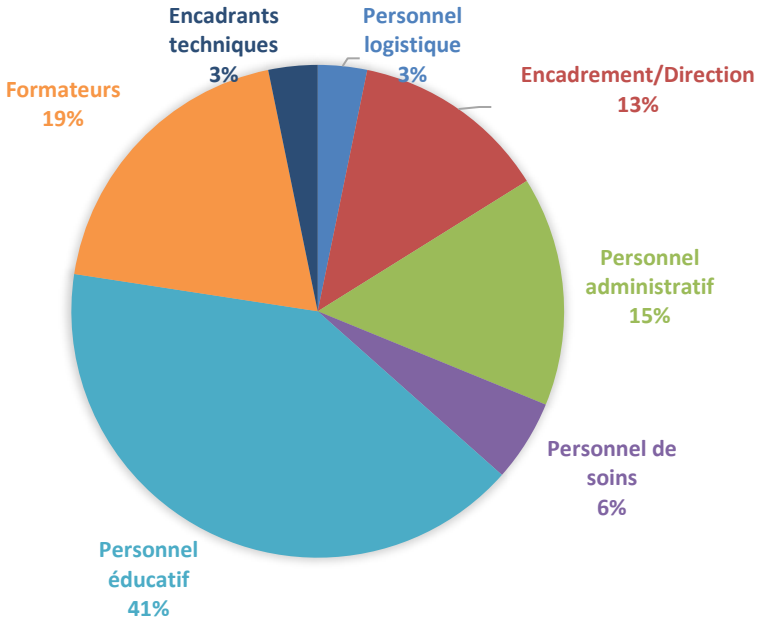

La formation du personnel

La formation du personnel est une composante majeure dans la politique de ressources humaines de l'association. En 2017, l'association a investi majoritairement la formation collective en lien direct avec les activités et **orientations stratégiques** des différents pôles.

Comparativement à 2016, le nombre de salarié.e.s et le volume d'heures de formation a évolué avec 79 salarié.e.s formé.e.s sur 3 207 h de formation (2 754 h de formation en 2016).

En quelques chiffres c'est :

- **79** salarié.e.s bénéficiaires de formation.
- **73 %** de l'effectif total de l'association.
- **3 207** heures de formation dont :
  - **647 heures** de congé individuel de formation.
  - **1 525** heures de formation collective.
  - **1 681** heures de formation individuelle.
- **55 412 €** financés par UNIFAF.
- **10 498 €** sur les fonds propres de l'association.

RESSOURCES HUMAINES (SUITE)

Le dialogue social

Les échanges réguliers avec les instances du personnel et les syndicats ont conforté la volonté commune de poursuivre les conditions d'un **dialogue social** de qualité afin d'améliorer les conditions de travail de tous les salarié.e.s, à l'exemple du travail effectué sur l'allongement du travail et de la prévention de l'usure professionnelle. Ces travaux ont été fait en prenant en compte les **accords** signés dans l'association et/ou en retravaillant des procédures internes.

Le bénévolat

L'association compte 27 bénévoles d'action/de compétences répartis sur des missions destinées aux publics, en **complémentarité** de l'action des salarié.e.s :

- Ostéopathie (2),
- Médecine (3),
- Pharmacie (1),
- Coiffure (1),
- Sculpture/Atelier créatif (1),
- Interprétariat (2),
- Infographie (1),
- Animation / jeux auprès des enfants hébergés (1),
- Soutien scolaire (2),
- Appui sur les compétences clés (2),
- Appui à l'ouvrier polyvalent (6),
- Animation maquillage (3),
- Écriture publique (2).

En 2017, le bénévolat représentait **814 heures**.

En quelques chiffres c'est :

- **13** réunions de la Délégation Unique du Personnel - Comité d'Entreprise (DUP-CE).
- **6** réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).
- **2** commissions Risques Psychosociaux.
- **4** réunions de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) et autres.
- **307** heures consacrées par les salarié.e.s membres de ces instances du personnel.

ACTIONS TRANSVERSALES AUX PÔLES

Zoom sur la politique de diversification des financements

Inscrite dans le projet associatif 2014-2019, l'association se donne les moyens de l'innovation en favorisant « **une politique durable de diversification de ses financements** ». Avec un modèle financier en pleine mutation et une volonté de développer de nouvelles actions non financées par la subvention publique classique, l'association a investi la question de la collecte de fonds privés depuis le 2nd semestre 2016.

Perspectives 2018 :

Le plan de collecte sera mis en œuvre. L'association se dotera d'une charte éthique afin de définir des règles et repères qui guideront ses relations avec les donateurs, tout en formalisant un cadre de valeurs et d'intérêts communs, permettant l'articulation de la relation en toute connaissance de cause et ainsi en pleine responsabilité respective.

Afin d'établir une stratégie de collecte de fonds, le Conseil d'Administration a décidé l'affectation de moyens dédiés en validant l'accompagnement d'une consultante spécialisée en collecte de fonds, Annie LEROY, et par l'expérimentation sur 18 mois d'un poste de **responsable mécénat** au sein de l'association.

Un premier état des lieux a été réalisé au regard de la collecte de fonds pour proposer un positionnement, un discours et des choix de canaux de collecte. Un travail a également été mené pour élaborer un **argumentaire** et des fiches projets en vue de convaincre de futurs donateurs.

Saïg HAMON, responsable mécénat, est chargé depuis novembre 2017 d'assurer le **développement** de la politique de diversification des financements **en coordonnant** la stratégie de financement privé. Une commission Mécénat constituée de salarié.e.s des différents pôles et administrateur.rice.s a été lancée et sera chargée de suivre la stratégie tout au long de sa mise en œuvre.

Zoom sur l'évolution des outils de comptabilité et ressources humaines

Disposant de logiciels de paie et comptabilité vieillissant, l'association a fait le choix en 2016 de **moderniser** et uniformiser son système d'information en s'équipant d'une solution informatique plus performante et plus sécurisée pour :

- La gestion et analyse financière,
- La gestion et analyse des ressources humaines,
- Le paramétrage et l'édition des bulletins de paie.

L'équipe de la comptabilité et des ressources humaines a ainsi œuvré tout au long de l'année 2017 avec le prestataire à:

- L'installation et au paramétrage de ces nouveaux logiciels,
- La constitution et reprise des bases de données,
- Plusieurs formations pour l'utilisation des logiciels.

Perspectives 2018 :

Mis en service fin 2017, le logiciel sera pleinement utilisé et l'ancien logiciel abandonné dès le début de l'exercice 2018.

ACTIONS TRANSVERSALES AUX PÔLES (SUITE)

Zoom sur la collaboration entre les pôles

S'inscrivant dans les axes du projet associatif 2014-2019, ADALEA a poursuivi en 2017 le travail de collaboration entre les pôles sur plusieurs dimensions :

- **Organisation de sessions de LABO** : destinée à créer un espace d'échanges et de construction d'une pensée commune sur un thème transversal aux pôles, la session du labo 2017 a été organisée sur la question du genre. Réunissant quatre salariées à l'occasion de quatre temps d'échanges, le thème a fait l'objet d'une publication interne destinée à vulgariser l'étude du genre.
- **Organisation de sessions Vis-ma-Vie** : destinée à favoriser l'interconnaissance des services et métiers entre salarié.e.s, le programme Vis-ma-Vie permet aux salarié.e.s volontaires de suivre le temps d'une journée un.e autre salarié.e. Cette année, le programme a été élargi aux administrateur.rice.s afin qu'ils.elles puissent découvrir le **quotidien** des services et équipes en format immersion. Ainsi dix binômes dont trois avec les administrateur.rice.s ont pu être constitués sur 2 sessions en juin-juillet et octobre-novembre. À titre d'exemple, les **binômes** suivants ont pu se concrétiser : Ouvrier polyvalent suivie par une administratrice – Maîtresse de maison suivie par une secrétaire – Hôtesse d'accueil de l'Hybritel suivie par une agente administratif.

Perspectives 2018 :

Deux sessions thématiques du Labo seront organisées en 2018 sur des thèmes plus applicables à la pratique professionnelle : « mieux connaître et comprendre la pair-aidance » et « construire un contenu de formation sur l'association et ses publics ». Le programme Vis-ma-Vie se poursuivra également à l'occasion de 2 sessions en 2018.

Rapport Financier

PRODUITS PAR PÔLES

	2016		2017	
Accueil Écoute et Veille Sociale	1 176 321 €	18%	1 338 551 €	23%
Logement Hébergement	2 615 664 €	40%	2 329 082 €	39%
Ateliers d'Insertion	1 170 529 €	18%	715 575 €	12%
Emploi Formation *Dont Auto-écoles Solidaires*	1 453 739 € *170 504 €*	22%	1 425 147 € *226 933 €*	24%
Vie Associative	118 118 €	2%	148 663 €	2%
Total Association	6 534 371 €	100%	6 007 019 €	100%

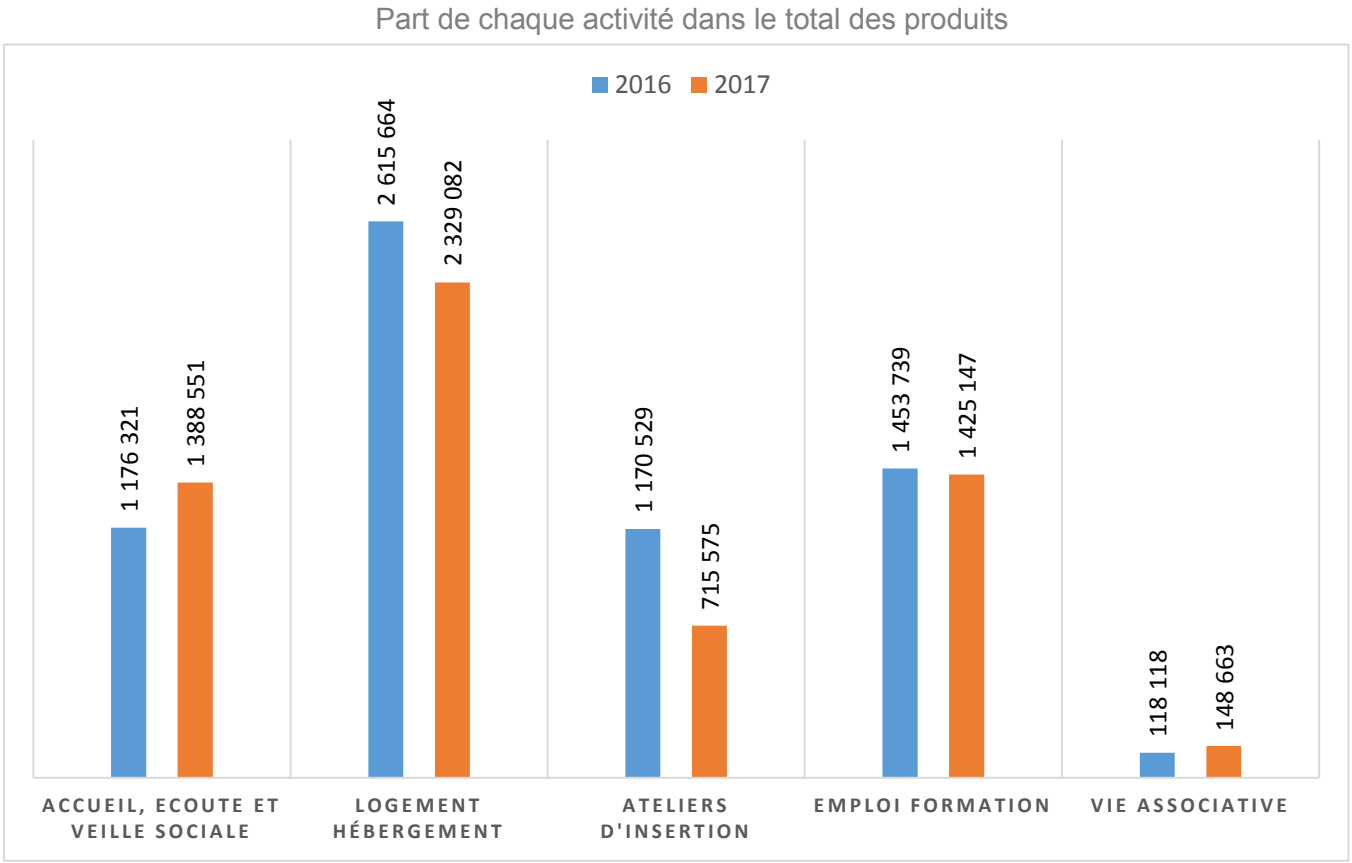

RÉSULTATS PAR PÔLES

	2016	2017
Accueil Écoute et Veille Sociale	36 505 €	- 4 432 €
Logement Hébergement *Dont CHRS*	293 440 € *189 444 €*	133 593 € *123 691 €*
Ateliers d'Insertion	- 74 489 €	94 030 €
Emploi Formation	61 266 €	132 368 €
Vie Associative	102 554 €	164 988 €
Total Association	419 276 €	520 547 €

Part de chaque activité dans le total des résultats

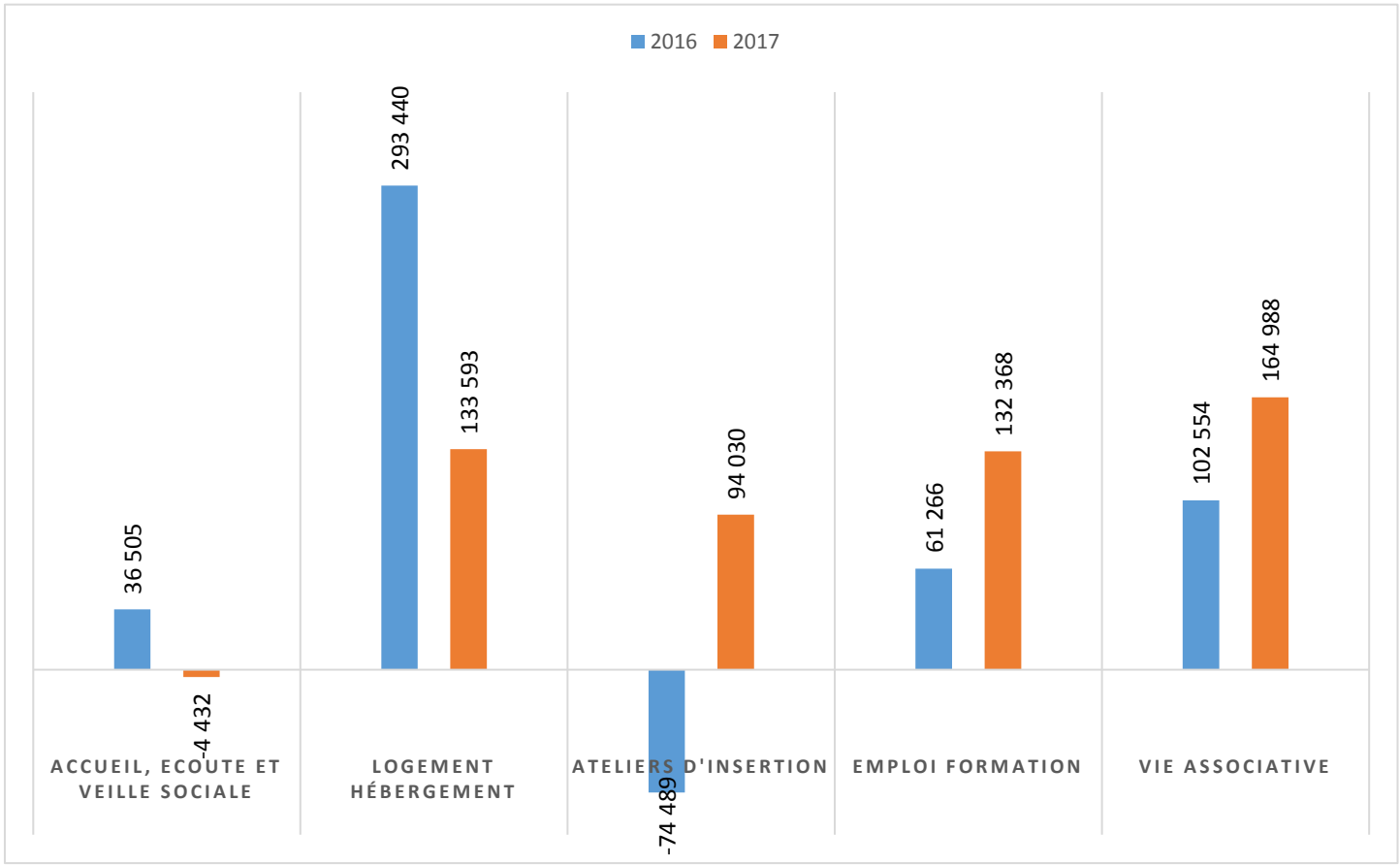

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

ACTIF	2016	2017
IMMOBILISATIONS	1 174 249 €	1 722 361 €
ACTIF CIRCULANT	4 964 625 €	5 419 392 €
TOTAL	6 139 174 €	7 141 753 €

PASSIF	2016	2017
FONDS ASSOCIATIFS	3 533 342 €	4 065 247 €
PROVISIONS ET DETTES	2 605 832 €	3 076 506 €
TOTAL	6 139 174 €	7 141 753 €

BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2017

KPMG

Bilan actif

Adalea Ass

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2016
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	64 817	43 900	20 916	2 282
		TOTAL	64 817	43 900	20 916	2 282
	Immobilisations corporelles	Terrains	323 300		323 300	323 300
		Constructions	620 273	454 095	166 177	198 257
		Inst.techniques, mat.out.industriels	88 007	62 389	25 618	44 271
		Autres immobilisations corporelles	660 762	510 675	150 086	188 224
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours	926 236		926 236	317 378
		Avances et acomptes				
		TOTAL	2 618 579	1 027 160	1 591 419	1 071 430
	Immobilisations financières (2)	Participations	2 896		2 896	2 896
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	232		232	232
		Prêts	82 093		82 093	72 184
		Autres immobilisations financières	24 803		24 803	25 223
		TOTAL	110 025		110 025	100 536
		Total I	2 793 422	1 071 061	1 722 361	1 174 249
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				1 385
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				1 385
		Avances et acomptes versés sur commande	18 689		18 689	3 497
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	715 358	5 471	709 887	644 716
		Autres créances	136 569		136 569	68 854
		TOTAL	851 927	5 471	846 456	713 571
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement	2 710 826		2 710 826	3 312 195
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 838 599		1 838 599	918 865
		Charges constatées d'avance (4)	4 819		4 819	15 410
		Total II	5 424 863	5 471	5 [illegible] 392	4 964 925
Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	8 218 286	1 076 532	7 141 753	6 139 175

Cabinet COSQUER - TANGUY

Renvois	
	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres

Edité à partir de Loop V3.6.0

BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2017

KPMG

Bilan passif (avant répartition)

Adalea Ass

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs – Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	405 290	405 290
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	2 075 074	1 867 440
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	520 547	419 275
Fonds associatifs – Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repris		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	992 671	781 030
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	71 663	60 305
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
	Total I	**4 065 247**	**3 533 342**
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	555 741	526 457
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	1 013 848	746 999
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total II	**1 569 590**	**1 273 457**
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	615 355	339 031
	Emprunts et dettes financières divers (3)	9 216	10 006
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 820	174 382
	Dettes fiscales et sociales	517 410	563 206
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 986	100 314
	Autres dettes	155 886	129 643
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	19 540	15 790
	Total III	**1 506 915**	**1 332 375**
	Écart de conversion passif IV		
	Total du passif (I+II+III+IV)	**7 141 753**	**6 139 175**
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 506 915	1 332 375
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Cabinet BOSQUER - TANGUY

Edité à partir de Loop V3.6.0

COMPTE DE RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

KPMG

Compte de résultat

Adalea Ass

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		5 984
	Production vendue : Biens		5 214
	Services liés à des financements réglementaires	767 400	233 780
	Autres services	920 841	142 944
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 688 241	387 923
	Production stockée		-2 169
	Production immobilisée	41 446	36 120
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	140	190
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	3 969 060	5 125 380
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	342 963	652 067
	Autres produits	120 348	34 955
	Total des produits d'exploitation I	6 162 199	6 234 468
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	282 502	285 872
	Variation de stocks	2 771	957
	Autres achats et charges externes (1)	1 142 482	1 367 382
	Impôts, taxes et versements assimilés	194 301	256 569
	Salaires et traitements	2 435 080	2 716 954
	Charges sociales	971 759	1 039 394
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations : amortissements	158 715	161 120
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations : provisions		
	Dotations d'exploitation · sur actif circulant : provisions	5 137	5 773
	Dotations d'exploitation · pour risques et charges : provisions	228 463	189 218
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	48 679	16 546
	Total des charges d'exploitation II	5 [illegible] 894	039 789
	Résultat d'exploitation (I-II)	[illegible] 305	194 679
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	90 771	112 129
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	90 771	112 129
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	9 430	7 905
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	9 430	7 905
	Résultat financier (V-VI)	81 341	104 223
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	773 646	298 903
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		

Cabinet BOSQUER - TANGUY

Edité à partir de Loop V3.6.0

COMPTE DE RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2017 (SUITE)

KPMG

Compte de résultat

Adalea Ass

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 954	3 648
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 942	50 133
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	20 896	53 781
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		53 984
	Total des charges exceptionnelles VIII		53 984
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	20 896	-203
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	7 147	13 416
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	366 546	317 002
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	633 395	183 011
Total des produits (I+III+V+VII+XI)	XIII	6 640 414	6 717 382
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	XIV	6 119 867	6 298 106
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		520 547	419 275
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Cabinet COSQUER - TANGUY

Rapport d'orientation

Dans notre rapport moral, nous faisions référence aux valeurs qui guident notre action au sein d'ADALEA et à nos engagements. En ce début d'année 2018 ADALEA a réaffirmé ses valeurs, aux côtés d'autres associations et fédérations nationales, face à des orientations qui remettent en cause les droits fondamentaux des plus fragiles par le démantèlement du principe d'accueil inconditionnel de toutes les personnes sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale.

Notre devoir associatif est de participer au maintien des équilibres nous permettant de mener des actions en direction des publics et de porter nos convictions, nos valeurs, dans la mise en œuvre de ces actions.
C'est le sens même de notre projet associatif.

« *L'année 2018 devrait encore être riche en projets, qu'ils soient mis en place par l'association seule ou en s'associant dans la réponse avec d'autres partenaires.* »

Ainsi, cette année verra l'engagement au cours du troisième trimestre, en lien avec Terre et Baie Habitat, de la restructuration d'une des cages d'escalier de la pension de famille située rue Ferdinand de Lesseps pour l'adapter au besoin d'accueil des personnes isolées.

Sur le pôle Accueil Écoute et Veille Sociale, les actions Santé se développent à l'exemple de cette création de places d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) ; projet auquel nous avons répondu avec l'AMISEP, porteur de l'autorisation, pour une ouverture en mars 2018 sur le territoire de Pontivy/Loudéac.

« *Sur les pôles Emploi Formation et Ateliers d'Insertion, le renouvellement des marchés sera un des enjeux majeurs.* »

L'obtention de financements par la Région pour la mise en place en 2018 d'un projet favorisant la prise en charge et l'accompagnement socioprofessionnel de jeunes accompagnés et/ou suivi par la Protection Judiciaire et de la Jeunesse (PJJ) conforte un peu plus notre partenariat en direction des jeunes. Sur les chantiers d'insertion, après une stabilité retrouvée en 2017, l'année 2018 devra nous permettre de conforter les acquis et de développer les partenariats.
Sur le pôle ressources, nous opèrerons la transition des outils comptables et de ressources humaines afin de favoriser notre performance.
Enfin, nous entamerons le travail d'un grand projet fédérateur associatif qui nous conduira à fêter les 40 ans de l'association en 2019.
Anticiper et nous projeter tout en répondant aux réalités du moment, c'est notre façon d'avancer au sein d'ADALEA pour tracer un chemin de solidarité en direction de ceux qui en ont le plus besoin.

Pierre GRELLARD, Président ■

Annexes

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration au 31 décembre

	BUREAU :	MEMBRES :
Président :	Pierre GRELLARD	Pierre-Yves JOUBLE
Vice-Présidente :	Marie-France BOMMERT	Joseph PENNORS
Vice-Président :	Jacques COUSIN	Marie-Claire GOLAIRE
Trésorier :	Denis GUILLOU	Lionel BRAS
Secrétaire :	Bertrand HARDY	Pierre JESTIN
Membre :	Michel BREMONT	

Les activités en 2017 au sein de l'Association

Nombre de réunions	Type de rencontre	Total d'heures (cumul administrateurs-trices)
5	Réunions de Conseil d'Administration	108
3	Réunions de Bureau	28
6	Réunions de la Commission financière	32
6	Commissions par pôles	54
1	Commission mécénat	7
40	Réunions de chantier travaux Corderie	160
2	Groupes de travail gouvernance	23
119	Rencontres diverses (en interne ou en externe)	338
Soit un total de **183 réunions** consacrées à la vie d'ADALEA, représentant **750 heures**		

PARTENARIATS ET REPRÉSENTATIONS

	REPRESENTANT ADALEA
ECHELON NATIONAL	
FNSF *(Fédération Nationale Solidarité Femmes)*	Marie France BOMMERT, vice-présidente est membre du CA
FNSF *(Fédération Nationale Solidarité Femmes) groupe femmes étrangères*	Muriel LE GOFF, responsable des services pôle logement hébergement
Groupe d'appui national 115 *Fédération des Acteurs de la Solidarité*	Valérie BOCQUEHO, responsable du pôle Accueil écoute et veille sociale représente les structures de l'ouest
Groupe d'appui national Santé *Fédération des Acteurs de la Solidarité*	Pierre-Yves L'HER, coordinateur
ECHELON REGIONAL	
Commission Régionale Logement Hébergement *Fédération des Acteurs de la Solidarité*	Muriel LE GOFF, Responsable du pôle Logement Hébergement
CRSA (Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie) *Fédération des Acteurs de la Solidarité* / URIOPSS	Christophe GUINCHE, Directeur
Commission Médicosociale ARS, *Fédération des Acteurs de la Solidarité* / URIOPSS	Christophe GUINCHE, Directeur
Membre permanent à la Commission de Sélection d'Appels à Projets médico-social relevant de la compétence du Directeur Général de l'ARS. *Fédération des Acteurs de la Solidarité* /	Christophe GUINCHE, Directeur
Animation Commission Régionale Santé *Fédération des Acteurs de la Solidarité*	Pierre-Yves L'HER, coordinateur
Conférence des organismes de formation pilotée par le Conseil Régional	Saïg HAMON, responsable pôle emploi formation
Conseil d'Administration *Fédération des Acteurs de la Solidarité* région Bretagne	Marie France BOMMERT, vice-présidente est membre du CA
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Pour la Fédération des Acteurs de la Solidarité (Suppléant)	Christophe GUINCHE, Directeur
Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH)	Pierre-Yves L'HER, coordinateur
Comité Unique de Programmation du Contrat de Pays centre Bretagne	Saïg HAMON, Responsable pôle emploi formation
ECHELON DEPARTEMENTAL 22	
ALTER *(Agence Locale pour le Travail par l'Emploi Reconstitué)*	Pierre GRELLARD, Président. ADALEA est actionnaire d'ALTER
CIDFF *(Centre d'Information sur le Droits des Femmes et des familles)*	Marie France BOMMERT, vice-présidente est membre du CA
FAIRE (*Fédération des Associations d'Insertion Pour la Requalification par l'Emploi)*	Pierre GRELLARD, Président est membre du bureau
Fédération des Acteurs de la Solidarité région Bretagne	Marie France BOMMERT, vice-présidente est déléguée pour le département 22
Maison départementale des Femmes	Marie France BOMMERT, vice-présidente est membre du CA
Commissions contre les violences faites aux femmes	Valérie BOCQUEHO, responsable du pôle Accueil écoute et veille sociale
Comité directeur FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement)	Christophe GUINCHE, Directeur
Conseils d'administration de TERRE ET BAIE HABITAT	
Comité responsable du PDALHPD	
(programme département d'action pour le logement des personnes défavorisées)	
Commission Départementale d'analyse des situations des communes n'ayant pas atteint leurs objectifs de production de logements sociaux	Christophe GUINCHE, Directeur
Conseil Territorial de Santé Armor	Jacques COUSIN, Vice-Président, représentant des associations d'insertion adhérentes FNARS
Comité technique du PDHALPD	Muriel LE GOFF, responsable du pôle Logement Hébergement
Commission technique d'attribution FSL	
DDTM Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat des Côtes d'Armor	Muriel LE GOFF (suppléante)
Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE)	Saïg HAMON, responsable pôle ateliers d'insertion
SAINT BRIEUC	
Conseil de développement du Pays de Saint-Brieuc	Pauline LE HUIDOUX, chargée de projets
Conseil d'évaluation de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc	Christophe GUINCHE, Directeur
Régie de Quartiers	Jacques COUSIN, vice-président Marie France BOMMERT, vice-présidente
SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat	Pierre GRELLARD, Président
Comité Unique de Programmation des Fonds Régionaux et Européens du Pays de Saint-Brieuc	Pauline LE HUIDOUX, chargée de projets
LOUDEAC	
Conseil de développement de Loudéac Communauté	Saïg HAMON, Responsable pôle emploi formation
ADESS Centre Bretagne (Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire)	Saïg HAMON, Responsable pôle emploi formation
Carrefour social (Loudéac)	Laurence VALLEE, travailleur social
Dynamique emploi services (AI)	Laurence VALLEE, travailleur social
Mission locale Centre Bretagne	Christophe GUINCHE, Directeur

Adalea

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
Accueil Écoute & Veille sociale - Logement Hébergement
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

ORGANIGRAMME

Organigramme
Avril 2018
(Salarié(e)s permanents et CDD + 6 mois)

Assemblée Générale
Conseil d'Administration
Bureau
(commissions)
Président : Pierre GRELLARD

Direction
Directeur : **Christophe GUINCHE**
02 57 18 03 50

Assistante de Direction : **Audrey LAVAULT**
Comptabilité Générale / Ressources Humaines : **Laurent ROUSSEAU / Noëmie DENOUAL / Sabrina VINCENT / Audrey MEUROU**
Chargée de projets : **Pauline LE HUIDOUX**
Responsable mécénat : **Saïg HAMON**
Informaticien : **Michel BRAIZAZ**
Agent d'entretien : **Solène NEDELLEC**

Administratif
Comptabilité / RH
Logistique

Comité de Direction
Directeur
Responsables de pôle
Chargée de projets
Responsable mécénat

Pôles d'activités

Accueil, Écoute & Veille sociale

Responsable de Pôle : **Valérie BOCQUEHO**
Coordinatrice : **Anne-Sophie ABALAIN**
Coordinateur : **Pierre-Yves L'HER**

ACCUEIL ECOUTE FEMMES

BUREAU DEPARTEMENTAL POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
- **Maria LAUNAY**, éducatrice spécialisée
- **Jeanne FOULLEUL DANIEL**, assistante sociale
- **Cathy PRIDO**, intervenante sociale

DISPOSITIF ROND POINT

Équipes d'intervenants
ASEP (Action Sociale sur l'Espace Public)
- **Pauline JEGO / Nafisatou DUPUY / Philippe LE VOGUER / Nicolas LAMBERT**

BOUTIQUE SOLIDARITE
- **Céline CHARPENTIER / Véronique RAULET / Philippe LE VOGUER / Nicolas LAMBERT / Sylvie ROULLIER**

115 (dispositif de veille départementale)
- **Véronique RAULET / Céline CHARPENTIER / Philippe LE VOGUER / Nicolas LAMBERT**

POINTS SANTE Saint-Brieuc & Pontivy

SAINT-BRIEUC
- **Nafisatou DUPUY**, infirmière
- **Laurent ARTHUR**, infirmier
- **Alice QUEAU**, psychologue

PONTIVY
- **Aurélie GESTIN**, infirmière
- **Marion CHRISTIEN**, psychologue

ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique)

- **Catherine CORDROC'H**, infirmière

ACCOMPAGNEMENT RSA

- **Maria LAUNAY**, éducatrice Spécialisée
- **Pauline JEGO**, éducatrice Spécialisée

SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation)

- Secrétariat : **Lorenza TOULLELAN**

Logement Hébergement

Responsable de Pôle : **Muriel LE GOFF**
Coordinatrice éducative : **Pamela ROUXEL**
Chargée de missions : **Anne-Sophie ABALAIN**
Coordinateur : **Pierre-Yves L'HER**

CHRS ARGOS / PLACES DE STABILISATION

L'équipe éducative :
- **Brigitte SOUN / Joëlle STEPHAN / Nadège COQUET**
- **Gwénaëlle LE DANTEC**, maîtresse de maison

Places de stabilisation : **Claire BOUREL**
Secrétariat : **Françoise PELLAN**

CHRS CLARA ZETKIN

L'équipe éducative :
- **Karine GAUVRY / Géraldine GANDRE / Françoise PERROT / Gwendoline LE ROUX**
- **Rachel TISSERAND / Anne-Sophie BESNARD**, TISF

Animateurs(rices) / Veilleurs(ses) :
- **Emelyne LE BRONNEC / Pascal COURCOUX / Mathieu DOUILLET / Guy MESCAM**

Secrétariat : **Stéphanie MORICEAU**

CHRS KER GALLO

L'équipe éducative : **Laurence VALLEE / Sandrine RAVIER**
Secrétariat : **Michèle RIOU**

BOUTIQUE LOGEMENT (dont structure relais SIAO)

Conseillères logement hébergement :
- **Murielle GOATER / Anne MAREAUX / Carole PASQUIOU**
- **Patricia NICOL / Véronique MENGUY**
- **Laurence VALLEE / Sandrine RAVIER (Centre Bretagne)**

Secrétariat : **Maïwenn CLOAREC** Ouvrier d'entretien : **Gilbert SAINTILAN / Daniel ONNEE**

MAISON RELAIS

Maison relais : **Patricia NICOL / Patricia BOUHABEL / Stéphanie COLLET**

HYBRITEL

L'équipe : **Laëtitia GUESDON / Mhemed BENYAHIA / Corinne LE LAN**

Emploi Formation

Responsable de Pôle : **Nathalie BOULARD**
Coordinatrice : **Camille BOUGON**

EMPLOI FORMATION SAINT BRIEUC / GUINGAMP

Animateurs(rices) d'actions de formation :
- **Mireille CLEMENT**
- **Valérie LE SAGE**
- **Gwénaël CHARTON**
- **Pauline LEROY**
- **Laurent TERME**
- **Aline COLLEU**
- **Gurvan FLORES**
- **Stéphanie QUINTIN**
- **Floriane SEGALEN**

Secrétariat :
- **Virginie LE FRANC**
- **Aurélie BLONDIAUX**

EMPLOI FORMATION LOUDEAC / PONTIVY / LOCMINE

Animatrices d'actions de formation :

Loudéac
- **Gaëlla BELNA AUBRY**
- **Lynda LE PORS LE CAM**
- **Véronique GUINEBAULT FORE**

Pontivy
- **Mélanie HEMON**
- **Kristell CAOUREN**
- **Chantal DUAUT**

Locminé
- **Koralie GUYOT**

Secrétariat : **Michèle RIOU**

AUTO ECOLE SOLIDAIRE LOUDEAC PONTIVY PLOERMEL

Coordinatrice : **Myriam ZAOUIA**

Monitrices auto-école : **Marie-Noëlle LE GLEVIC**, **Nicole BELZIC**, **Sophie GRAVELINES**

Ateliers d'Insertion

Responsable de Pôle : **Nathalie BOULARD**
Coordinatrice : **Lydie BEDEL**

PEINTURE SECOND ŒUVRE BATIMENT

- **Christophe LE GAL**, moniteur d'atelier sur Saint-Brieuc

11 salarié(e)s en contrats à durée déterminée d'insertion

Chantier PLACEMENT EXTERIEUR

- **Frédéric AUBRY**, moniteur d'atelier sur Saint-Brieuc

6 salariés en contrats à durée déterminée d'insertion

LEXIQUE DES SIGLES

ACP	ActivProjet
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
AES	Auto-écoles Solidaires
AESF	Accompagnement en Economie Sociale et Familiale
AEVS	Accueil Ecoute et Veille Sociale
ALT	Aide au Logement Temporaire
ANAH	Agence Nartionale de l'Habitat
ANLCI	Agence Nationale de Lutte Contre l'Illétrisme
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
APL	Aide Personnalisée au Logement
ARE	Allocation de Recherche d'Emploi
ASEP	Action Sociale sur l'Espace Public
ASLL	Assompagnement Social Lié au Logement
ASRL	Accompagnement Social Renforcé dans le Logement
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement
CADA	Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIEC	Centre d'Instruction Elémentaire de Conduite
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRIP	Cellule de Receuil des Informations Préoccupantes
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DISP	Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires
DPSMA	Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt
DRIP	Dispositif Régional d'Insertion Professionnelle
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DUP-CE	Délégation Unique du personnel - Comité d'Entreprise
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes
ESAT	Etablissement de Service d'Aide par le Travail
ETP	Equivalent Temps Plein
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FLE	Français Langues Etrangères
IJ	Indémnités Journalières
IME	Institut Médico-Educatif
IREPS	Institut régional d'Education pour la Santé
MFR	Maison Familiale et Rurale
NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
PIC	Plan d'Investissement dans les Compétences
POP	Plateforme d'Orientation Professionnelle
PPI	Prestation Préparatoire à l'Insertion
PS	Point Santé
PST	Programme Social Thématique
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

Retrouvez-nous sur **www.ADALEA.fr** et sur

www.facebook.com/Adalea22

twitter.com/Adalea22

www.linkedin.com/company/adalea

youtube.com/user/Adalea22

viadeo.com/Adalea

ADALEA Direction :

50, rue de la Corderie
22000 SAINT-BRIEUC

02.57.18.03.50
secretariatdirection@ADALEA.fr

l'Europe s'engage en Bretagne avec le FSE

UNION EUROPÉENNE

Des actions d'emploi formation et des ateliers d'insertion d'ADALEA sont cofinancées par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Crédits photographies : ©Lycée RABELAIS – Claire ROBILLARD / Lou-Anne DUPONT / Jessy GOUDRAN / Norah LE GRAND – février 2018 (pages 5, 6, 7, 8, 13, 22, 24, 29, 39, 41 et 42) / ©OUEST-FRANCE – Paul ILLIEN – janvier 2017 (page 47) / ©ADALEA – 2017 (page 1, 3, 9, 11, 14, 16, 19, 20, 28, 36, 37 et 58)